

Deuxième partie

La mondialisation, perspectives économiques

La comptabilité nationale entre les modèles culturels locaux et la mondialisation : concepts et instruments

Pierre TRAIMOND

L'intégration à l'économie mondiale et la libéralisation des marchés augmentent les inégalités entre pays industrialisés et pays en développement. La mesure du taux de croissance en pourcentage du PNB ou du PIB montre que les modèles de comptabilité nationale présentent de nombreuses failles méthodologiques et conceptuelles, car ils ont été conçus, à l'origine, par et pour des pays industrialisés. La mondialisation paraît justifier la création d'agrégats universels élaborés sous l'égide de l'ONU mais elle doit affronter les modèles culturels locaux.

L'histoire de la comptabilité nationale, au-delà de l'héritage lointain du tableau économique de QUESNAY, n'a guère plus de cinquante ans d'âge et distingue à l'origine trois types d'agrégats et de concepts. Le modèle anglo-saxon repose sur le produit, c'est-à-dire sur l'ensemble des biens et des services répertoriés dans un pays donné à l'occasion des échanges entre agents. Il se traduit par des flux et des biflux, transferts accompagnés de leur contrepartie. Cela a été mis en valeur par les travaux fondateurs de MEADE et STONE. Le modèle français initial adopte la production, autrement dit les biens et les services comptabilisés à partir des comptabilités élémentaires des différentes cellules économiques d'une nation. Les institutions financières et les administrations n'ont été prises en compte qu'avec retard. Le concept soviétique de produit matériel exclut les services, sauf si ces derniers

contribuent directement à la production. Bien qu'il soit en principe abandonné, il en reste des traces.

Les directives européennes et l'adaptation au système de l'ONU ont unifié les méthodes. La problématique fondamentale est de savoir si on adopte une comptabilité de flux ou une comptabilité de comptabilités. En fait, on aboutit à une synthèse des deux méthodes à travers le système de l'ONU, qualifié d'universel. Les agrégats ainsi élaborés ont été adaptés aux modèles culturels locaux au gré des influences politiques de pays dont les experts ont eu tendance à exporter leur propre comptabilité sociale. Les pays les moins riches, conditionnés par les problèmes de subsistances et les limites de l'économie marchande, retiennent plus naturellement le modèle anglo-saxon. Mais tous les États, dont une bonne partie est de création récente, sous l'influence du FMI, s'appliquent à perfectionner la mesure du coût des biens et des services marchands et non marchands.

Il s'agit ici de montrer que le système universel de comptabilité nationale, SNC, destiné à normaliser les économies émergentes, aboutit au résultat inverse, à la mise en évidence des particularismes et des cultures traditionnelles qui résistent aux méthodes quantitatives. Il est permis d'évoquer une incompatibilité entre comptabilité nationale et économies vernaculaires, au-delà du caractère artificiel et incertain de frontières souvent récentes. Pour cela, des exemples simplifiés seront pris dans les axiomes posés par les comptables nationaux, parmi les agents et parmi les opérations retenus.

Les axiomes

Les axiomes de la Comptabilité nationale constituent un ensemble de normes définies *a priori*, reliées entre elles de façon logique en vue d'élaborer un outil d'enregistrement universel. Cette approche axiomatique a été développée notamment par AUKRUST, BENARD ou ARKHIPOFF.¹

¹AUKRUST O. (1949 - 1950) ; *On the Theory of Social Accounting*, The Review of Economic Studies, vol. XVI, n°41.

BENARD J. (1972) ; *Comptabilité nationale et modèles de politique économique*, PUF «Thémis».

ARKHIPOFF O. (1986) ; « De la comptabilité nationale à l'économie nationale », in E. ARCHAMBAULT et ARKHIPOFF O. ; « Études de comptabilité nationale », Economica..

Posons quelques axiomes très simplifiés :

- Le total des recettes d'un agent est égal à celui de ses dépenses. Il s'agit d'une égalité en colonne dans un tableau économique d'ensemble.
- Principe de Lavoisier : pour toute opération économique, le total des ressources est égal au total des emplois. On parle d'égalité en ligne.
- La dépense d'un agent est la recette d'un autre agent : le bilan s'articule sur des comptes de flux tels que l'on qualifie de biflux l'ensemble d'un flux et de sa contrepartie.

Une telle comptabilité, enregistrement du mesurable, est en grande partie marchande ou quasi marchande. Elle marie les prix et les quantités. Or, dans les modèles culturels locaux, les échanges résistent à la mesure et aux axiomes comptables. Quelques exemples le montrent :

La contrebande qui touche aux monnaies comme aux marchandises fait exploser les cadres comptables nationaux et rend les axiomes inapplicables puisque agents comme opérations transgressent les limites des frontières nationales.

Les phénomènes de sorcellerie, de magie et plus généralement l'intervention du sacré ou de l'invisible, défient les comportements rationnels et modifient la nature de l'échange, rendant caduque toute comptabilité. Vu l'importance sociale du don et des biens symboliques, l'axiome 3 ne s'applique pas, battu en brèche par le triptyque bien réel-monnaie-bien symbolique¹, négation à la fois des biflux et des transferts unilatéraux.

Les effets d'imitation, les paniques, les rumeurs, les mimétismes, jouent un rôle bien plus important qu'en pays industrialisé et créent dans la vie en société comme dans l'échange, des solutions de continuité qui faussent tout tableau économique d'ensemble.

L'autoconsommation liée à une auto-organisation et à une production étroitement localisée échappe à toute comptabilité, limite les comportements d'échanges hors du groupe social, minimise les coûts et, de manière générale,

¹ ANSON-MEYER M. (1982) ; *La Nouvelle comptabilité nationale des Nations Unies en Afrique*, L'Harmattan.

KINDELBERGER C. (1989) ; *Manias, Panics and Crashes*, Basic Books Inc, deuxième édition.

LATOUCHE S. (1998) ; *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Albin Michel, notamment p. 202.

marginalise l'économie officielle et enregistrée au profit de l'économie informelle.

Malgré tous ces obstacles et parce qu'il met ces difficultés en valeur, le SNC souligne les particularités culturelles locales tout en soulevant des problèmes de méthode.

Les agents

Le SNC privilégie le ménage familial de type européen au détriment d'un ménage-unité budgétaire d'extension plus large et bien connu hors des pays du Nord. Le ménage-unité budgétaire a une identité communautaire : primauté de liens de parenté élargis au lignage, au village, voire à l'ethnie, communauté d'habitation, cuisine commune. La cellule domestique pourrait être alors assimilée à une entreprise informelle qui assure de façon autonome une part non négligeable de ses besoins en biens et en services et limite au strict minimum ses intrants et ses extrants.

Le ménage du SNC effectue la démarche inverse : plus il augmente son revenu, plus il est ouvert à la fourniture de biens et de services marchands, comme le montrent la généralisation de robots ménagers ou le rôle grandissant des prestations de services, jusques et y compris dans le domaine ménager. Ou encore, la nomenclature des biens et des services du SNC retient une classification internationale par type d'activités de toutes les branches de l'économie, classification qui repose sur des normes techniques trop sophistiquées pour des pays où l'on constate une impuissance à quantifier les choses les plus courantes.

M. MEYER¹ propose d'assouplir les critères et d'introduire à l'intérieur de la nomenclature des grandes fonctions de la consommation finale, propres aux sociétés africaines, une fonction de subsistance et une fonction de festivité correspondant aux fêtes, cérémonies et autres investissements culturels de type somptuaire. La fonction cérémonielle comprend le don par excellence, celui de biens considérés comme précieux, qui permet d'assumer la continuité du modèle de vie locale et ne peut se confondre avec l'achat ou la vente de biens de subsistance.²

¹MEYER M. ; *op. cit.* page 361 et suivantes.

²LATOUCHE S. ; *op. cit.*

Les opérations

Les investissements constituent des opérations privilégiées de l'analyse économique. Leur évolution se compare à l'intérieur de chaque pays mais aussi au plan international, malgré de redoutables problèmes d'hétérogénéité entre pays. Si les pays en développement mettent en défaut les axiomes de base de toute comptabilité de type occidental, cela est encore plus vrai pour la formation brute de capital fixe.

Tout baigne dans l'économie informelle et surtout dans l'invisible¹. Les unités artisanales se confondent avec les ménages au point que l'on a des difficultés à les recenser, mais surtout à en dresser tout bilan. Les activités professionnelles défient la logique comptable et parfois même toute appréciation objective. Les réalités de la vie quotidienne ne peuvent se réduire à des catégories homogènes, car le quotidien échappe aux classifications de l'économiste : chaque acteur peut exercer plusieurs activités professionnelles, ce qui n'empêche pas des interdits religieux ou coutumiers, des exclusions ou des exceptions. *« Cela tient non seulement à l'indifférence au calcul en dehors du domaine très étroit des spéculations marchandes, mais aussi à un mode de fonctionnement et d'organisation sociale qui crée des situations floues, spécifiques, décourageant toute tentative de classification »*². Fondamentalement, la dichotomie du réel et du monétaire marque la quotidienneté sociale. Les coûts de production sont faibles, les investissements réduits, au point de vider de leur sens des notions comme celle du prix du temps et, à plus forte raison, celle d'amortissement.

La nouvelle méthodologie du SNC adoptée en 1999 prétend dépasser le concept matériel de la notion d'investissement pour intégrer des investissements immatériels. Désormais, il est tenu compte de la recherche et du développement mis en œuvre dans l'exploitation minière, des logiciels développés de façon autonome, des dépenses liées à l'audiovisuel, des actifs littéraires et artistiques. Par rapport aux modèles culturels locaux, la recherche et le développement sont des corps étrangers et leur prise en compte devrait faire encore davantage obstacle à la détermination des investissements. Dans le cas général, dans les systèmes comptables locaux, ces investissements immatériels devraient en pratique continuer à être classés dans les

¹ ROUBAUD F. et SERUZIER M. (1991) ; « Économie non enregistrée par la statistique et secteur informel dans les pays en développement », Stateco n°68.

² LATOUCHE S. ; *op. cit.*, p.126.

consommations intermédiaires, qu'il s'agisse de logiciels commerciaux ou de dépenses commerciales ou de formation, souvent sous la forme d'interventions de l'État, du FMI et de la Banque mondiale ou d'ONG. En fait, une partie des activités locales culturelles, artistiques ou cérémonielles, liées au sacré, ne relève d'aucun concept comptable.

Il serait intéressant de corriger les comptes nationaux par ces données qualitatives impossibles à mesurer statistiquement, mais que l'ethnologue aide à appréhender : transferts informels ville-campagne, économie informelle, marchés parallèles, activités rituelles. La comptabilité nationale se fait l'instrument de la mondialisation en généralisant une culture occidentale du mesurable et du rationnel, alors que les trois termes de comptabilité, de nation et de mondialisation peuvent paraître antagonistes. Ils se heurtent ensemble aux limites, floues par essence, de l'invisible et de l'informel qui sont aux sources des sociétés et des modèles culturels locaux.

Mondialisation, processus marchands et dynamique des langues

François GRIN, Jean ROSSIAUD

Université de Genève

Parmi les craintes que soulève l'ensemble de processus souvent désigné par le terme de « mondialisation », on trouve souvent celle d'une uniformisation irréversible, notamment sur les plans linguistique et culturel, qui s'exercerait au profit de la langue anglaise et d'une culture « anglo-saxonne » dont elle serait le véhicule privilégié.

En elle-même, la crainte de l'uniformisation s'explique aisément : pour ceux qui, comme les auteurs de ces lignes, attachent un grand prix à la diversité linguistique et culturelle – qu'il est légitime de voir comme un garant de notre qualité de vie – un *état* d'uniformité des langues et des cultures, résultant d'un *processus* d'uniformisation, est négatif en tant que tel¹. Il convient à cet égard de rappeler deux choses : premièrement (ce qui a déjà été amplement démontré), que la diversité linguistique et culturelle est parfaitement compatible avec les principes et le fonctionnement d'une société démocratique (TAYLOR, 1994 ; KYMLICKA, 1995 ; LAPIDOTH, 1996) voire qu'elle en est même une condition (SKUTNABB-KANGAS, PHILLIPSON et

¹ Dans ce texte, nous parlons « d'uniformisation » pour désigner l'abolition des différences (et « d'uniformité » pour désigner leur absence), tandis que « l'homogénéisation » et « l'homogénéité », qui supposent la ressemblance, n'impliquent pas que celle-ci soit totale.

RANNUT, 1994) ; deuxièmement (ce que l'on sait moins), que la diversité linguistique et culturelle peut s'avérer profitable – parfois dans un sens étroitement matériel ou financier – aux sociétés qui la vivent (GRIN, 1994, 1998a). Cependant, tel n'est pas le sujet de cette intervention, qui porte plutôt sur la question de savoir si la « mondialisation » contribue effectivement à l'uniformisation linguistique et culturelle, et si oui, dans quelle mesure et sous quelles conditions. Il est en effet de nombreuses questions en suspens.

L'idée même que la mondialisation est forcément dommageable à la diversité des langues et des cultures conserve, à notre avis, un statut d'hypothèse plutôt que de résultat établi ; il est du reste frappant de constater qu'il existe sur ce plan des opinions fort divergentes entre ceux qui prédisent le nivellement généralisé en résultat, par exemple, de l'intensification des échanges commerciaux et ceux qui, au contraire, notamment dans la littérature en « gestion interculturelle », déduisent de cette même évolution une importance renforcée, pour la stratégie des entreprises, des spécificités linguistiques et culturelles (GAUTHEY et XARDEL, 1990). Il convient en effet de s'entendre sur ce que l'on entend par « mondialisation », ce que je tenterai de faire dans la section 1 de ce texte : elle vise à montrer que le concept de mondialisation ne peut pas être réduit à sa seule dimension économique¹. Au contraire, nous pensons qu'il faut concevoir la mondialisation comme *l'extension à l'échelle planétaire des différentes institutions de la modernité* au sens de ROSSIAUD (1996, 1997) s'inspirant de GIDDENS (1994) et WALLERSTEIN (1991), la dimension économique devant être considérée comme l'une d'entre elles ; par conséquent, parler des effets de « la mondialisation » sur « la diversité » suppose une prise en compte d'effets qui se déploient dans le cadre de ces différentes institutions. Il en découle, comme nous allons le voir, une observation particulièrement importante : la logique intrinsèque de la mondialisation ne conduit pas *que* vers l'uniformisation, même si cette tendance, sur divers plans, s'y manifeste. On assimile parfois un peu hâtivement « mondialisation » et « libéralisme » à l'échelle planétaire (cf. par exemple AMIN, 1993, 1995), en voyant dans le second un facteur d'homogénéisation planétaire. Or le fait que la « mondialisation » soit effectivement à la source d'une uniformisation généralisée ou d'une « érosion de la diversité » *par la simple logique des*

¹ Notamment certaines manifestations telles que la globalisation des marchés des biens et services, l'intensification des échanges commerciaux internationaux ou l'extension planétaire des marchés financiers.

forces économiques ne se vérifie pas sous n'importe quelles conditions. On a du reste cherché à montrer ailleurs (GRIN, 1999) que le libre jeu des forces du marché peut, certes, contribuer à la diffusion d'une langue de grande communication (à l'heure actuelle, l'anglais), mais en même temps renforcer la pertinence d'autres langues et contribuer par là-même à l'entretien de la diversité linguistique. Cependant, il reste vrai que ces processus sont très mal connus dans le détail, et nous avons récemment proposé un inventaire des questions cruciales qu'il y aurait lieu de traiter (GRIN, 1998b) afin d'élaborer pas à pas une véritable théorie, susceptible d'être confrontée aux données, de l'effet de la mondialisation, ou plutôt, de sa « facette » économique ou plus particulièrement commerciale, sur la diversité. La deuxième section de ce texte propose un rappel succinct de cette série de questions.

Il serait bien entendu impossible de faire ici justice à toutes ces questions, dont plusieurs soulèvent des problèmes théoriques encore non-résolus, et dont le traitement empirique exigerait des données qui, pour la plupart, ne sont tout simplement pas disponibles. Notre objectif est plus modeste : il s'agit de se pencher sur l'une de ces questions et d'en étudier de plus près le sens et la portée. Nous avons ici retenu la distinction entre deux contextes fort différents. Dans le premier, les forces du marché sont supposées s'exercer sans intervention de l'État autre que l'établissement et le maintien des règles et institutions garantes d'une économie de type capitaliste (par exemple, la protection du droit de propriété et la liberté des contrats). Dans le second, nous tentons de voir comment l'intervention délibérée de l'État peut modifier les effets, en termes de diversité linguistique et culturelle, de la mondialisation. Ces considérations font l'objet de la troisième section du texte. La conclusion propose un résumé synthétique.

1. Mondialisation et modernisation : « MoNdernisation »

Il n'est plus possible aujourd'hui d'effectuer une sortie quelque peu remarquée dans le « monde académique » – ni d'ailleurs dans le « monde culturel » – sans faire allusion explicite à la mondialisation. Qu'on s'y réfère pour la qualifier de mythe ou, à l'inverse, pour en démontrer l'implacable réalité, la considérant comme l'horizon indépassable de notre société, il est peu de dire que la *mondialisation* est aujourd'hui un sujet bien à la mode. La compréhension du « mondial », de la « mondialité » et de la « mondialisation », concepts auxquels certains auteurs se sont très tôt

intéressés (par exemple LEFEBVRE, 1976, 1978 ; WALLERSTEIN, 1964, 1980) n'en reste pas moins une dimension importante de la question qui nous occupe.

Il est certes extrêmement difficile – et probablement utopique – de décrire un phénomène complexe qui se déploie au moment même où nous l'observons. De plus, la nouveauté suscite inmanquablement espoirs et craintes et les différentes interprétations du *réel* qui émanent des « optimistes » et des « pessimistes » ont une fâcheuse tendance à prendre rapidement la forme de « mythes » dont il est nécessaire de se démarquer.

Les théories sociales prennent place dans une *Weltanschauung* qui les englobe. Depuis une quarantaine d'années notre appréhension du cosmos a été chamboulée¹ ; le récit contemporain sur l'histoire de l'humanité a un point commun avec le récit sur l'histoire du cosmos : les phénomènes anthroposociaux et les phénomènes physico-chimiques sont aujourd'hui à appréhender comme des systèmes complexes dynamiques, c'est-à-dire en évolution ; cette constatation s'applique également à la modernité et à la mondialisation.

Le point de vue que nous développons ici est que la *mondialité* et la *mondialisation* sont des phénomènes structurellement liés à la *modernité* et à la *modernisation* et qu'ils doivent donc être appréhendés rétrospectivement comme des systèmes complexes se déployant sur une large échelle historique (environ un demi-millénaire) (ROSSIAUD, 1996). La mondialisation est donc à considérer comme un processus continu. Celui-ci a connu, à des moments précis, des accélérations qui se sont avérées déterminantes, notamment au moment de deux *événements historico-mondiaux* (au sens de WALLERSTEIN, 1991), distants l'un de l'autre de deux siècles : la Révolution française de 1789 – consécration emblématique de la *modernité* — et la fin de la guerre froide (1989-1990), consécration de la *mondialité*. Parler de mondialisation nous met donc face à la difficulté de décrire un phénomène en mutation, dont les caractéristiques principales sont la labilité, l'instabilité et dont les lignes de fond structurelles – voire même conjoncturelles – se donnent mal à percevoir sous l'écume de l'événement². Nous allons donc développer dans cette

¹ Comme le souligne Edgar MORIN : « Nous pensons désormais que le monde est en évolution, qu'en particulier il y a eu un commencement et donc que c'est la singularité et l'événementialité du cosmos qui sont à la source de ses lois universelles ! Elles sont universelles dans ce sens précisément singulier : valables exclusivement pour notre univers. » (MORIN, 1977 : 50).

² Cependant, prendre ce qui est donné à voir comme la seule réalité actuelle et potentielle révélerait une attitude philosophique si a-critique qu'elle contredirait également les principes de la pensée moderne.

section quelques idées qui permettront, nous l'espérons, d'échapper autant que faire se peut au « mythe » ou aux idées reçues et de mieux cerner le phénomène de la mondialisation. Il convient de procéder en quatre temps :

- Tout d'abord, nous partons de l'idée qu'il faut concevoir la modernité comme système ; suivant en cela WALLERSTEIN (1991 ; cf. également DURAND *et al.*, 1993), nous estimons qu'il est heuristique, pour cela, de remonter à l'événement symbolique – et emblématique – que constitue la Révolution française de 1789. Si, comme nous allons chercher à le montrer, la mondialisation peut se comprendre comme la *diffusion à l'échelle planétaire des institutions de la modernité*, elle ne se réduit pas à la globalisation économique, et l'économie moderne n'est alors que *l'une* des institutions de la modernité. En conséquence, les discours qui s'attachent à réduire la mondialisation à la globalisation de l'économie nous apparaissent pour le moins erronés, tout comme ceux, non moins fréquents, qui assimilent mondialisation et néolibéralisme ;
- Ensuite, nous verrons qu'il n'est conceptuellement pas adéquat – qu'il peut même peut s'avérer politiquement douteux – d'assimiler « mondialisation » et « occidentalisation » du monde ;
- Puis, nous insisterons sur l'idée que le « mondial » doit toujours être saisi dans sa dimension locale, c'est-à-dire comme une *relocalisation du global*. En conséquence, la place du politique, dans sa forme contemporaine « étatique-nationale », conserve, malgré ce que l'on peut lire communément, un rôle central ;
- Enfin, nous discuterons l'hypothèse selon laquelle le « système moderne » est un système anthropo-social d'une complexité supérieure, en comparaison avec les systèmes précédents, « archaïques » ou « traditionnels » : à ce titre, nous pouvons avancer que les processus de *globalisation*, d'*universalisation* et d'*homogénéisation* se développent concurremment avec les processus de *relocalisation*, de *diversification* et de *subjectivation* ; nous discuterons cette hypothèse sous l'angle de la dynamique des langues. Le « nouveau système mondial moderne », qui se met actuellement en place depuis la fin de la guerre froide (1989-1990), et pour lequel nous avons proposé le néologisme de « moNdermité » (ROSSIAUD, 1996), renforce encore ces processus.

Commençons par la proposition suivante : la mondialisation est la diffusion des institutions de la modernité ; elle ne se réduit pas à la globalisation de l'économie.

Dans l'espace public, deux discours se partagent aujourd'hui la tribune sur le thème de la mondialisation. Un discours majoritaire tout d'abord : celui des représentants des États, des Organisations internationales, des grandes entreprises et des principaux médias. Ce discours présente la mondialisation principalement dans sa dimension économique, c'est-à-dire dans l'idée de globalisation des marchés, des biens, des services et des facteurs de production (travail, capital, matières premières).

Dans cette optique, sous-tendue par une pensée à la fois conservatrice et libérale, la mondialisation est présentée simultanément comme inévitable et souhaitable. Ce discours nous encourage à être « pour » la mondialisation, sans que nous sachions toujours très bien ce qu'il faut entendre par ce terme, utilisé ainsi davantage comme slogan que comme concept.

Le second discours – minoritaire, mais néanmoins fort répandu, principalement dans la « droite traditionaliste » et la « gauche radicale » – s'est construit en miroir du premier, dont il contestait l'hégémonie et qu'il a qualifié, en France principalement, de « pensée unique ». « L'anti-pensée unique » obéit au même paradigme que la pensée qu'elle dénonce : en effet, elle retient également de la mondialisation principalement sa dimension économique, en en dépeignant – le plus souvent à juste titre, même si le trait est fréquemment forcé – les conséquences dramatiques que peut avoir, pour les populations les plus démunies, la mise en place, au nom de la mondialisation, de politiques économiques et financières libérales, peu (ou pas) régulées par une intervention étatique. Ce discours, qui assimile néolibéralisme et mondialisation, nous enjoint à nous situer « contre » cette dernière, afin de lutter efficacement contre les effets des politiques néolibérales.

Comprendre la mondialisation nécessite d'observer une distance critique face aux deux positions de principe que nous venons d'exposer brièvement. Le détour par les concepts de *modernité* et de *modernisation*, et la compréhension de la mondialisation comme la diffusion planétaire des institutions de la modernité peut faciliter notre démarche.

On peut associer l'émergence de la modernité à certaines dates symboliques, qui peuvent être interprétées comme la « mise en mouvement » de la modernité. Certains historiens la font remonter à la fin du Moyen Age, en prenant pour date-charnière soit 1453 (la chute de Constantinople, et donc

la Renaissance *occidentale*), soit 1492 (et la « découverte » du *Nouveau Monde*). Tout en reconnaissant l'importance de cette période dans la transformation civilisationnelle dont les effets se déploient jusqu'à aujourd'hui, nous préférons ici considérer la Révolution française comme l'événement historico-mondial qui fonde, symboliquement et emblématiquement, la modernité en tant que système social en rupture avec tous les systèmes sociaux préexistants. En effet, elle engendre simultanément l'État et le citoyen « modernes » et consacre une transformation épistémologique et sociale dans l'émergence de trois institutions qui sont le mouvement social, les idéologies politiques et les sciences sociales¹.

De manière déterminante, en effet, la revendication de la *souveraineté populaire* consacre, dans les mentalités et dans la pratique sociale, l'*auto-institution consciente et volontariste de la société* (au sens de CASTORIADIS, 1975). L'idée de souveraineté populaire sans limites porte un coup fatal à la légitimité des garants méta-sociaux des structures, du fonctionnement et de la reproduction même du social. La production de la société (TOURAINÉ, par ex. 1969) devient l'enjeu central des conflits sociaux, et non plus seulement la lutte contre les injustices. Cette transformation constitue une rupture déterminante (GIDDENS, 1994 : 13) dans l'histoire de l'humanité. Nous pouvons par métaphore, ou par analogie avec la biologie, affirmer que la Révolution française a fait opérer, en quelque sorte, une *mutation « socioculturelle »*, c'est-à-dire quasi « génétique » (MORIN, 1981 ; MORIN & KERN, 1993 ; MORIN *et al.* 1991) à l'ensemble de l'humanité ; elle institue l'idée de *subjectivité individuelle et collective* (à travers le *citoyen* et sa mobilisation dans des *mouvements sociaux*) (ROSSIAUD, 1996) et, par le fait de l'universalité des valeurs qui la sous-tendent – Liberté, Égalité, Fraternité/Solidarité – contribue à la diffusion planétaire de la modernité.

La modernisation présente une caractéristique extrêmement importante : c'est qu'en tant que mutation anthropo-socio-culturelle spécifique, elle porte en elle la mondialisation ; voyons à présent en quoi consiste cette mutation.

Dans le monde traditionnel occidental, cadre particulier dans lequel s'opère le renversement de paradigmes, l'imaginaire du *changement*, du nouveau, du moderne, prend la place de celui de la *répétition*, de l'ancien, du

¹ Pour une discussion approfondie des raisons qui amènent à mettre en exergue 1798, cf. WALLERSTEIN, 1991 ; commenté dans ROSSIAUD, 1996.

traditionnel. L'*objectivation* (la science) et la *rationalisation* instrumentale (la technique), mais aussi et surtout la *subjectivation* individuelle (la personne) et collective (le mouvement social) ainsi que la *normativisation*¹ (les « idéologies », au sens strict d'idéologie *politique*, mais également leur structuration en droit, morale et éthique), tous ces processus, en poursuivant leur logique propre (objectivité ; rationalisation/ efficacité ; subjectivité ; normativité), entrent dans un tourbillon d'une complexité et d'une puissance créatrice qui font de la modernité une civilisation incomparable.

Ainsi, l'une des caractéristiques principales de la vision moderne de l'homme en société est non seulement la *différenciation des champs de connaissance* (par ex. : le politique du religieux, l'économique du politique, mais également la science, la morale, le droit, la subjectivité, etc.), mais aussi leur *autonomisation en sphères d'activité*, en institutions et *l'articulation* de ces institutions en un système complexe (d'après DUMONT, 1977, 1983, reprenant ici la théorie weberienne de la modernité).

Sans nous étendre davantage sur les institutions de la modernité, nous ne ferons qu'en mentionner les principales :²

¹ Nous employons le terme dans le sens suivant : processus de création de normes. La modernité engendre un processus « d'inflation normative », dans tous les domaines (droit, morale, éthique, idéologie politique, comportements individuels et collectifs, etc.). Ce n'est donc pas « l'absence de normes » qui fait problème (en particulier pour la jeunesse), comme le prétendent les conservateurs, mais bien plutôt la surabondance de normes, ainsi que leur inévitable conflictualité.

² Trois d'entre elles sont empruntées à GIDDENS (1990) (l'industrie ; le capitalisme ; l'État), que nous classons respectivement sous les rubriques « technologique », « économique », « politique » ; dans le domaine « symbolique », négligé par GIDDENS, trois autres sont inspirées de WALLERSTEIN (1991 : 23ss.) (les idéologies politiques ; les sciences sociales ; les mouvements sociaux) que nous classons sous « normativité », « positivité » et « subjectivité collective » ; nous rajoutons encore la « personne », classée dans la « subjectivité individuelle » ; WALLERSTEIN dit : « institutions du système mondial ».

Instances et Institutions de la modernité et processus de modernisation

Instance	<i>Logique</i>	<i>Processus</i>	<i>Institution</i>
Technologique	<i>l'efficacité</i>	<i>rationalisation</i>	<i>production (notamment industrielle)</i>
Économique	<i>l'efficience</i>	<i>maximisation sous contrainte des fonctions d'objectif (« utilité», profit)</i>	<i>propriété et capitalisme</i>
Politique	<i>le pouvoir</i>	<i>intégration sociale ; contrôle sociétal ; rationalisation juridico-administrative</i>	<i>État-nation (de droit)</i>
Normatif	<i>le bien</i>	<i>normativation</i>	<i>idéologies politiques</i>
Positif	<i>la vérité</i>	<i>objectivation, positivation</i>	<i>les sciences, y compris les sciences sociales</i>
Subjectif individuel	<i>l'authenticité</i>	<i>subjectivation individuelle</i>	<i>la personne ; l'identité ; l'art</i>
Subjectif collectif	<i>l'« être ensemble »</i>	<i>démocratisation</i>	<i>organisations de la société civile ; mouvement social</i>

Ce tableau pourrait justifier des commentaires que les contraintes d'espace nous empêchent ici d'aborder (cf. toutefois, ROSSIAUD, 1996, Chap. 4). Bornons-nous à signaler que la présence du terme « démocratisation » dans ce tableau peut *a priori* surprendre. En effet, la modernité a également engendré le totalitarisme et le fascisme. Certes, la mondialisation de la subjectivation collective dans ses aspirations démocratiques s'est développée de façon très différenciée à travers le monde ; certes, une société plus complexe ouvre autant de champs à l'hétéronomisation qu'à l'autonomisation sociales. Cependant, une lecture des deux derniers siècles de l'histoire mondiale montre une universalisation des catégories de sujets de droit, une extension des thèmes soumis au débat dans l'espace public et un approfondissement de la notion trinitaire « liberté – égalité – fraternité », ce qui justifie de voir la démocratisation comme le processus fondamental de la subjectivation collective dans la modernité ; affirmer le caractère démocratique de la subjectivation comme processus (et comme projet ou utopie des organisations de la société civile et du mouvement social) ne signifie aucunement que nous vivions pour autant dans un monde démocratique.

La modernité se diffuse ; elle connaît une logique de *mondialisation* et peut être appréhendée comme un *système mondial* qui se développe chronologiquement et spatialement, de manière hétérogène et hiérarchisée (BEAUD, 1987, 1989), tout en se renforçant. Pour notre propos, il est particulièrement important de noter que tout en approfondissant les caractéristiques universelles du système, *la mondialisation recrée des particularismes, engendrés par les positions différenciées dans la hiérarchie du système mondial* ; il existe donc, intrinsèque au processus de mondialisation, un double mouvement d'homogénéisation et de différenciation¹.

Commençons par rappeler la logique du premier de ces deux mouvements : chaque institution, tout en approfondissant son propre processus, tend également à se mondialiser (à se diffuser géographiquement), et participe ainsi au processus de mondialisation de la modernité dans son sens le plus large ; c'est ce que nous allons observer en prenant tour à tour chacune des institutions de la modernité, dans leur rapport à la mondialisation.

- La *science moderne (les sciences humaines et sociales incluses)*, par son universalité théorique, a fait de la *rationalité* et de la *positivité* des notions qui se sont généralisées à l'échelle mondiale (POLANCO, 1990) ; en s'imposant comme cosmologie « universelle », elle relègue la religion au rang de particularisme culturel ; elle subordonne conceptuellement le religieux et le sacré à la « raison » (GAUCHET, 1985)².
- La *technologie moderne*, par son efficacité pratique, a créé un savoir-faire mondial et, par le développement de sa sphère informationnelle/ communicationnelle (MATTELART, 1992 ; GROUPE DE LISBONNE, 1995), a homogénéisé les modes de production et de consommation, c'est-à-dire la vie quotidienne ; elle relègue l'expérience traditionnelle au rang du pittoresque. La technologie dans sa quête d'efficacité, comme d'ailleurs la science dans celle de la vérité positive, investit *a priori* l'ensemble du monde connu.

¹ Notre hypothèse est que cette recréation des particularismes se manifeste également à l'égard des langues, et que par conséquent, la mondialisation ne se réduit pas à l'uniformisation linguistique

² Jusqu'à la moitié du XXe siècle, le mythe du « progrès » n'était rien d'autre que la sacralisation de la Raison.

- Le *capitalisme* (en tant que système de production moderne), en développant le marché mondial, a quadrillé la planète entière et a fait de la « mondialité », ou de la société mondiale, une réalité aujourd'hui empiriquement observable (AMIN, 1993 ; BEAUD, 1990 ; BRAUDEL, 1980 ; MICHALET, 1985 ; WALLERSTEIN 1980, 1985). La logique du capitalisme, dans sa quête de nouveaux profits et de nouveaux marchés, n'a de limites que celles de l'univers humain.
- Par la colonisation et surtout par la décolonisation, l'*impérialisme* a structuré l'ordre politique international dans un système mondial d'États-nations. Ce système mondial à base *nationale* est instable, mais fortement hiérarchisé et connaît une augmentation des inégalités, entre ses centres et ses périphéries, depuis plusieurs décennies (FRANK, 1969 ; WALLERSTEIN 1984 ; BEAUD 1987, 1989).
- L'*État-nation/ État de droit*, le *mouvement social* (qui s'auto-organise face à l'État, au sein de la *société civile*) sont des institutions émergeant de la modernité et qui ont joué un rôle primordial dans sa mondialisation. Le système politique mondial, aujourd'hui formé d'États-nations dits souverains, poursuit lui aussi sa mondialisation (DURAND *et al.*, 1993). *Idéologiquement*, il repose également sur l'individualisme/ universalisme (DUMONT, 1983), puisque les États-nations, quelles que soient leur taille, leur puissance et leur place dans la hiérarchie réelle des États, sont considérés formellement comme des sujets individuels et égaux.
- Parallèlement, le *monde s'étatise*. D'une part, la logique de l'État se mondialise (BIRNBAUM, 1982), car le pouvoir étatique, grâce à l'informatique et aux réseaux de communication, peut mettre en œuvre des moyens formidables pour l'accomplissement de sa tâche de contrôle des « flux » de personnes, d'énergie et d'information (LEFEBVRE, 1976)¹.

¹ Bien sûr, nous pouvons avoir aujourd'hui l'impression que l'État, surtout à l'Est et au Sud, perd du pouvoir qui était originellement le sien, au profit de puissances privées, mais les potentialités d'organisation politique mondiale nous semblent aujourd'hui tout autant remarquables. D'autre part, principalement depuis la fin de la guerre froide, des structures politiques mondiales se mettent peu à peu en place ou voient leurs prérogatives et leurs compétences s'élargir. L'ONU – et ses agences – organise des sommets mondiaux – grand-messes médiatiques de la *mondialité* : Rio 92, Copenhague 93, Pékin 94, Le Caire 96,

- Face au système d'États de plus en plus structuré dans un unique système mondial, une *société civile* à la fois internationale (voire transnationale) et cosmopolite se constitue ; celle-ci participe également activement au processus de mondialisation. Les organisations du mouvement social qui en émergent sont elles aussi porteuses d'une plus grande conscience de l'universalité et de la mondialité (ROSSIAUD et SCHERER-WARREN, 1999).
- La *subjectivité individuelle et collective*, et ses institutions qui sont la *personne* et le *mouvement social* (ROSSIAUD, 1996), poursuivent donc également un processus d'approfondissement de la logique d'identité et de la volonté d'auto-réflexivité et d'auto-institution (ROZAK, 1978), et également de mondialisation de ce processus (FRANK & FUENTES-FRANK, 1990 ; AMIN *et al.*, 1990). D'une manière générale, la subjectivation (DUBET & WIEVIORKA, 1995 ; TOURAINE, 1992, 1994) progresse en parallèle, dans un processus dialectique, d'une part, à l'objectivation (les sciences physico-chimiques, biologiques et anthropo-sociologiques) et, d'autre part, à la rationalisation (technologique et politique)¹.

Déjà pour cette dernière raison, la mondialisation ne se résume pas à ses forces homogénéisantes ; en outre, il est utile de relever qu'elle ne revient pas à l'occidentalisation du monde.

L'idée selon laquelle la mondialisation est, de fait, « l'occidentalisation du monde » (LATOUCHE, 1989) mérite en effet d'être remise en question (ROSSIAUD, 1994). Elle nous paraît inadéquate sur le plan analytique et en outre, puisqu'elle en appelle au « sanglot de l'homme blanc » (BRUCKNER,

Tokyo 97, etc. Le F.M.I., la Banque mondiale et l'OMC se sont assigné la tâche de structurer l'économie mondiale (ROSSIAUD, 1999). Le G7 tente de faire figure de gouvernement mondial et l'OTAN – quand les États-Unis ne font pas cavaliers seuls – est amenée à devenir son bras armé, le gendarme de la planète. Pour le meilleur et pour le pire, depuis moins d'une dizaine d'années, une structuration politique à l'échelle mondiale est bel et bien en train de se mettre de place. Il est bien sûr trop tôt pour affirmer que cette évolution est irréversible, mais la tendance actuelle laisse entrevoir des appels de plus en plus pressants en faveur de la mise en place ou du renforcement de procédures politiques de régulation. En atteste le dernier sommet de Davos, où a été affirmée la nécessité d'une plus grande régulation politique de la mondialisation économique.

¹ Plus les sciences désenchantent le monde, plus le sujet émerge ; plus elles abattent par la critique les garants méta-sociaux de l'ordre, plus il se consolide et peut exprimer une volonté autonome, plus l'État-nation obéit à une rationalité juridico-administrative, laissant le champ libre aux initiatives émanant de la société civile et plus les mouvements sociaux peuvent se constituer en sujets collectifs, proposant un nouveau contrat social et un nouveau plan de développement.

1983), elle peut légitimer un discours anti-moderne articulé autour de luttes identitaires et de replis culturels, voire de la haine de l'Autre, sous couvert d'anti-occidentalisme. D'après LATOUCHE, auteur de cette formule, « *la spécificité essentielle de ce que l'on appelle la "culture occidentale" est qu'elle peut être considérée comme "anti-culturelle"* ». « *Seule société fondée sur l'individu, elle n'a pas de véritable frontière* » (LATOUCHE, 1989 : 53). Cependant, cet universalisme individualiste (DUMONT, 1983) est un élément nécessaire, mais non suffisant, pour décrire l'originalité occidentale. « *Même en cela, elle ne serait pas très différente de mouvements "universalistes" comme l'Islam. Ce qui est propre à cet universalisme-là (l'occidental) c'est que son moteur est la concurrence des individus et la quête de la performance.* »¹ [...] « *Le projet occidental "est anti-culturel", non seulement parce qu'il est purement négatif et uniformisant (pour que l'on puisse parler d'une culture, il faut qu'il y en ait au moins deux), mais surtout parce qu'il n'apporte pas de réponse au problème de l'existence sociale des "perdants". Intégrant dans l'abstrait le monde entier, il élimine concrètement les "faibles" et ne donne droit de vie et de cité qu'aux plus performants ; de ce point de vue il est le contraire d'une culture, qui implique une dimension holiste ; la culture apporte une solution au défi de l'être pour tous ses membres.* » (1989 : 55).

L'hypothèse défendue par LATOUCHE dans *L'Occidentalisation du monde* est donc la suivante : l'Occident, après s'être fait lui-même piéger par son universalisme individualiste, aurait piégé l'Autre au contact duquel il n'aurait pu s'acculturer (réaction positive à un choc inter-culturel) faute d'être encore suffisamment « culturé » lui-même. Ou, différemment, après s'être dé-culturée elle-même, la société occidentale ne pouvait, en quelque sorte, que dé-culturer (destruction pure et simple des structures économiques, politiques et symboliques traditionnelles) le monde.

La thèse de CHESNEAUX (1883, et surtout 1989) qui propose l'idée de *modernité-monde*, nous semble plus heuristique. Car en effet, après la « mutation socio-culturelle » qui instaure la modernité, l'Occident n'est plus l'Occident : il est lui-même victime de la modernité. Et s'il fut, par les hasards spatio-temporels, aux racines mêmes du phénomène, que ses élites d'alors n'ont d'ailleurs jamais pu contrôler, c'est donc bien que c'est la modernité – et non les valeurs chrétiennes – qui s'est faite monde : imposant sa logique (le

¹ LATOUCHE [1989 : 53] ; l'injonction de la performance, qui se traduit dans l'économie par l'idée de « compétitivité » a été fort bien « déconstruite » par PETRELLA, et en particulier par le GROUPE DE LISBONNE (1995), dont le titre est approprié : *Les limites de la compétitivité*.

« temps de la modernité ») sur tous les continents de manière non pas uniforme mais différenciée, dans des « lieux de modernité » bien spécifiques ; ceci pose la question incontournable du caractère universel de la modernité.

Là où le système moderne ne s'était pas (ou ne s'est pas encore) imposé (dans le monde occidental aussi bien qu'ailleurs !), il existait (ou il existe encore) différentes espèces de « cultures », c'est-à-dire des cultures obéissant au même paradigme que l'on peut appeler « traditionnel » (DUMONT, 1977, 1983) ou, selon le cas, « archaïque », mais s'actualisant de manières fort différentes selon les sociétés et leur environnement. *La modernité est une espèce de société différente*, plus complexe (au sens de MORIN, 1984 : 101-116), qui par son universalisme semble s'imposer à toutes les autres. En s'imposant et en détruisant les différentes « traditions », elle annonce, pour le meilleur et pour le pire, l'émergence d'une seule et unique espèce de culture, c'est-à-dire l'espèce moderne, avec différentes individualités culturelles, et c'est là que se noue la question centrale de notre texte : comment ce double mouvement propre à la mondialisation se traduit-il sur le plan de la diversité linguistique ?¹ Il est vrai que l'acculturation² entre deux cultures de niveau de complexité différent *semble toujours se réaliser au profit de la culture la plus complexe* : ainsi, le monde tend à s'unifier sous un unique « paradigme civilisationnel », la modernité, qui remplace à l'échelle planétaire, peu à peu mais sûrement, les différents paradigmes culturels (les différentes « traditions »), à commencer par celle où elle a vu le jour : la tradition occidentale judéo-chrétienne/ gréco-romaine. Pour ces raisons, la modernité n'est donc *plus* l'Occident, et la modernisation n'est donc *plus* occidentalisation du monde.

¹ Les sociétés traditionnelles pouvaient se côtoyer, se faire la guerre, commercer entre elles, s'acculturer, évoluer côte à côte, cela ne signifiait jamais – à l'exception du génocide – que l'une allait s'imposer totalement à l'autre et détruire (par exemple en remplaçant à jamais) les bases mêmes de sa culture. Ainsi, le phénomène qui se cristallise autour de « l'événement 1789 » doit être conçu comme un changement de paradigme, qui révolutionne à la fois le système de pensée et le système d'action sociale. Cependant, il doit être compris à la fois dans la *discontinuité* par rapport aux systèmes précédents et dans la *continuité* de l'évolution humaine, c'est-à-dire dans le processus d'humanisation (MORIN, 1973), ou par rapport au processus de complexification des sociétés humaines. L'avènement de la modernité, que nous définissons comme un paradigme culturel de complexité supérieur (dans le sens de MORIN 1973, MORIN et KERN 1993 ; MORIN *et al.*, 1991) à celui de la tradition, transforme donc les contacts entre sociétés en véritables électrochocs pour les sociétés traditionnelles confrontées à la modernité.

² Rappelons que dans son sens « neutre » (rencontre entre deux cultures) l'acculturation est *a priori* toujours double et réciproque, et donc potentiellement égalitaire et enrichissante.

Cependant, la mondialisation est aussi une relocalisation du global, ce qui est une caractéristique du nouveau « système mondial » ; la globalité n'échappe pas aux actions humaines et à leur position spatio-temporelle : le global s'implante localement et s'y enracine. La mondialisation ne signifie pas uniquement globalisation ou planétarisation, dans le sens où le « local » en viendrait peu à peu à perdre de son importance. Au contraire, il faut toujours concevoir la dialectique entre global et local et la meilleure manière de percevoir la mondialisation est de s'intéresser à la re-localisation des phénomènes planétaires dans un système mondial fortement structuré et hiérarchisé¹. Dans le « système local-national-mondial hiérarchisé », le niveau national étatique demeure important en tant que niveau de la légitimité du système (BEAUD, 1989) ; c'est également le lieu privilégié de l'expression de la subjectivation collective.

Le nouveau paradigme civilisationnel qui se met en place depuis deux siècles, en décloisonnant les cultures traditionnelles, en les ouvrant les unes aux autres, fait passer l'humanité à un degré supérieur de complexité. La diversité ne disparaît donc pas avec l'uniformisation paradigmatique, mais elle change de niveau. En premier lieu, on pourrait dire que l'autonomie individuelle et sociale d'une part, et la dépendance des individus et des groupes les uns envers les autres d'autre part, augmentent conjointement². En second lieu, l'unification de l'humanité s'opère conjointement à une différenciation / diversification potentiellement infinie, basée sur l'auto-réflexivité et l'auto-institution, c'est-à-dire sur des liens sociaux non plus organiques (paradigme traditionnel / *Gemeinschaft*) ni mécaniques (paradigme de la première modernité / *Gesellschaft*), mais « électifs », c'est-à-dire en fonction d'une « identité clignotante » fondée sur un lot d'appartenances : ce n'est là qu'une manifestation du processus de subjectivation individuelle / collective³.

Plus précisément, les revendications *identitaires*, qui ont le plus souvent passé pour « anti-modernes » lors de la première modernité, entrent

¹ Nous faisons ici référence au « paradigme du système mondial », un ensemble d'approches développées dans différents champs de l'économie de tendance non-orthodoxe, synthétisées par BEAUD et DOSTALER (1993).

² Comme MORIN l'a montré, dans les systèmes vivants, « autonomie » et « dépendance » augmentent conjointement : plus d'autonomie, c'est paradoxalement plus de dépendance. Morin (1980).

³ Unification / diversification ne signifie donc pas, à notre avis, une uniformisation / standardisation comme le laisse entrevoir une certaine pensée critique, MARCUSE (1967), LATOUCHE (1989), ZIEGLER (1980: 134ss.), dans l'idée de la conscience homogénéisée.

donc aujourd'hui en relation dialogique avec les principes idéologiques de la modernité : *Liberté / Égalité / Fraternité / Identité* ; par conséquent, la *Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires* est en ce sens profondément moderne. Cependant, l'*identité*, à l'ère de l'incertitude et de la complexité, est une notion elle-même complexe : dans la dialogique avec les trois autres principes de la modernité, elle ne peut plus être fondée sur des principes ontologiques ou méta-sociaux (ce qui serait « non moderne »). Au contraire, elle doit être comprise comme une *notion multiple*, incertaine, à redéfinir sans cesse individuellement et collectivement, et pour cela « *clignotante* ». La moNdernité apparaît comme une modernité de second type où l'aspiration à la différence identitaire est d'abord une *auto-définition* dans la différence ; il s'agit de *choisir quelles identités, quelles appartenances* chacun est prêt à mettre en avant et à défendre dans des situations données. Sous cet angle, la mondialisation contribue également à l'accroissement de la diversité.

Tentons à présent d'appliquer les considérations qui précèdent au cas de la diversité linguistique et culturelle dans le contexte plus particulier de ses manifestations dans l'activité économique « mondialisée ».

2. Un cadre économique d'analyse¹

Passons à présent d'une analyse globale à une approche plus sectorielle en termes d'*économie de la langue*. Nous avons vu, dans la précédente section, que certains processus économiques peuvent effectivement être *associés* à la question de la mondialisation ; nous entendons par là qu'ils peuvent être interprétés soit comme les conséquences de la mondialisation, soit comme des symptômes qui accompagnent la mondialisation, voire la préfigurent.

Cela étant, les liens de causalité entre les volets économiques de la mondialisation et la dynamique des langues et des cultures restent fort mal connus. En particulier, nous manquons d'instruments permettant de dire si l'uniformisation linguistique, y compris dans un contexte de mondialisation, a

¹ Dans la section 3, ainsi que dans la conclusion, l'adjectif « économique » fait référence à l'analyse économique de type néo-classique ou « orthodoxe », mise en rapport avec des phénomènes linguistiques dans la lignée de « l'économie de la langue » (GRIN, 1996) ; cette analyse ne s'appuie donc pas sur les théories « hétérodoxes » mises à contribution dans la section 1 (BEAUD et DOSTALER, 1993).

une dynamique propre qui s'entretient d'elle-même. Certes, on peut de manière fort crédible poser qu'au départ, la mondialisation prend son essor en résultat d'un phénomène nettement identifiable, en particulier la colonisation, au moyen de laquelle un système-monde spécifique, émergeant de la culture occidentale, conquiert et domine petit à petit d'autres systèmes-mondes et les fond dans un système-monde unique (BRAUDEL, 1980). Cette vision de la diffusion des langues se retrouve du reste dans des écrits de la « première génération » en économie de la langue (par ex. chez BRETON et MIESZKOWSKI, 1977), pour lesquels la force militaire et la pression diplomatique permettent à certains États d'imposer leur domination et celle de leur langue. Cependant, on admettra qu'il n'y a là rien de très surprenant, et que la question qui se pose est si ce premier choc initial entre cultures de complexité différente, choc qui en général tendra à favoriser l'une ou l'autre langue, suffit non seulement à rompre quelque « équilibre » préexistant, mais aussi à enclencher une spirale uniformisatrice. Pour y répondre, il faudrait disposer d'une théorie de la diffusion des langues au niveau « macro », théorie qui semble toujours, à l'heure actuelle, nous faire défaut¹ ; et c'est esquiver la question que de postuler une répétition de l'intervention colonisatrice ou impérialiste (qui revient à supposer le renouvellement, période après période, d'un « choc » dans le modèle, plutôt qu'à montrer une dynamique interne au modèle).

Si la question est difficile sur le plan de l'analyse théorique, elle semble l'être tout autant dans les études de cas. Songeons par exemple à la diffusion d'une langue de grande communication telle que l'anglais, diffusion que l'on se bornera pour l'instant à considérer comme *corrélée* à la mondialisation et comme *possible* signe avant-coureur d'uniformisation. On parle beaucoup de ce phénomène de diffusion, sans l'avoir élucidé. Ainsi ni CRYSTAL (1997) ni GRADDOL (1997), qui se sont tous deux attachés à expliquer les causes de la diffusion de l'anglais ne parviennent à notre avis à livrer d'explication satisfaisante – dans le sens qu'ils ne parviennent pas à isoler les causes de la diffusion de l'anglais, ni à démontrer les liens logiques menant de ces causes à cette conséquence. Sans entrer dans une analyse détaillée de ces textes, qui nous entraînerait trop loin, signalons le caractère circulaire d'une des

¹ L'absence d'une telle théorie est évoquée chez APPEL et MUYSKEN (1987) ; cet état de fait ne nous semble guère modifié aujourd'hui, malgré les réflexions fondamentales fournies depuis par FISHMAN en sociolinguistique (1991), POOL en choix rationnel des langues (1991), CHURCH et KING en économie de la langue (1993), etc. Pour une théorie au niveau micro, voir par ex. GRIN (1992).

principales conclusions de CRYSTAL (1997 : 110) : « *l'anglais est une langue qui, de façon répétée, s'est trouvée au bon endroit au bon moment* ». ¹

Plus généralement, la littérature sur la diffusion des langues – notamment l'anglais – en tant que résultat du jeu de forces économiques associées à une mondialisation caractérisée de manière plus ou moins précise, tend à *identifier des symptômes* plutôt qu'à en proposer une explication théorique (à ce propos, cf. GRIN, 1998b). Ce même texte avait voulu montrer qu'en préalable à une tentative d'explication des liens entre les aspects économiques de la mondialisation d'une part, et la dynamique des langues et des cultures de l'autre, il convenait de définir beaucoup plus précisément le cadre de l'analyse et les hypothèses de travail. En particulier, les points suivants doivent être clairement posés :

- Quel est le *sens des causalités* que l'on entend éclaircir ? S'agit-il de voir comment des variables économiques (en particulier celles que l'on interprète comme liées à la mondialisation) affectent la diffusion des langues et des cultures – et participent de ce fait à l'uniformisation ? Ou s'agit-il plutôt de voir comment une variable de type linguistique et culturel (par exemple, la dominance croissante de l'anglais comme langue des échanges commerciaux) affecte une variable économique – par exemple, l'attrait « économique » de l'anglais pour les lycéens choisissant l'étude d'une langue étrangère parmi plusieurs possibles ?
- Les variables économiques que l'on entend prendre en compte, à titre de variables « dépendantes » ou « indépendantes », ont-elles un caractère strictement marchand (par exemple, les différentiels de salaire liés à la maîtrise de certaines langues) ou s'intéresse-t-on également aux grandeurs économiques *non-marchandes* (par exemple, les coûts et bénéfices *symboliques* qui échoient aux acteurs en raison de leur profil linguistique) ?
- Place-t-on l'analyse au niveau des variables macro-économiques (produit intérieur brut, volume des exportations, des importations, de la consommation, niveau général des prix, taux d'inflation, de

¹ Certains, comme PHILLIPSON (1999), reprochent en outre à CRYSTAL le caractère « triomphaliste » de son étude, qui peut en effet donner l'impression qu son auteur trouve tout à fait dans l'ordre des choses, pour ne pas dire justifié, que la langue anglaise se retrouve aujourd'hui en position nettement dominante. Dans le même article, PHILLIPSON fait par contre l'éloge de GRADDOT qu'il considère comme beaucoup plus lucide que CRYSTAL.

chômage et de croissance, etc.) ou à celui des variables micro-économiques (offre et demande sur un marché spécifique ou un marché-type, comportement du consommateur ou producteur type sur ce marché, etc.) ?

- S'intéresse-t-on principalement aux dimensions *allocatives* du problème – c'est-à-dire à la répartition des ressources entre divers usages possibles et, partant, au fait qu'émergent certaines pratiques de production, d'échange et de consommation, à concurrence de certaines quantités et à un certain prix, ou plutôt aux dimensions *distributives* – donc à l'identification des groupes qui « gagnent » et qui « perdent » à une certaine évolution, et au montant des gains et des pertes encourues ?
- Cherche-t-on à comprendre les liens en cause dans le cadre théorique des forces de marché « pures », c'est-à-dire en supposant que les acteurs économiques (alors essentiellement réduits au rôle de consommateur ou de producteur de biens et services, d'offrant ou de demandeur des facteurs de production « capital » et « travail ») agissent en toute liberté de production, de vente, d'achat et de consommation, ou envisage-t-on un cadre plus complexe où l'État intervient délibérément ?

Selon la réponse que l'on aura donnée à chacune des questions qui précèdent, on s'orientera vers une analyse très différente dans sa méthode, sa portée, les variables qu'elle fait intervenir et, bien souvent, ses conclusions. Qui plus est, il importe de rappeler qu'à l'heure actuelle, on est fort loin d'avoir fait le tour du problème : d'un côté, on l'a vu, on trouve des approches qui laissent en suspens la plupart de ces questions et ne permettent pas de conclure ; de l'autre, même certaines analyses très techniques développées récemment (par ex. LAZEAR, 1995) livrent des résultats qui ne s'appliquent que sous des hypothèses fort restrictives.

Nous n'avons assurément pas l'ambition de résoudre ici un ensemble de problèmes aussi difficiles ; notre but est bien plus modeste, et nous ne chercherons qu'à approfondir la réflexion sur la cinquième des questions posées ci-dessus. Plus précisément, nous tenterons de voir de plus près, dans la quatrième section, comment s'oriente l'analyse selon que l'on choisit une analyse dans un cadre de pur marché sans intervention de l'État, ou dans un cadre où l'État est susceptible d'intervenir.

3. Avec ou sans intervention de l'État : demande et rémunération des compétences linguistiques sur le marché du travail

Les liens entre la mondialisation, l'évolution des variables économiques et le degré de diversité sont aussi très variés et recouvrent des phénomènes extrêmement différents. Il est donc d'autant plus important de circonscrire avec précision la question que l'on se pose. Dans ce but, commençons par caractériser un phénomène fréquemment associé à la mondialisation, à savoir la globalisation des marchés, que nous définissons de la manière suivante : il y a globalisation des marchés lorsqu'une entreprise F_{j1} , qui initialement écoulait un bien X_j dans le pays¹ G_j (disons : le pays où a lieu la production) commence également à les vendre dans les pays G_k, G_l, G_m , etc. – où $j \neq k \neq l \neq m$, culturellement et linguistiquement – alors que tel n'était pas le cas précédemment (ou seulement dans des quantités négligeables).

Cette globalisation entraîne des conséquences de toutes sortes, dont certaines se manifestent sur le plan linguistique et culturel ; certaines sont spécifiques et apparaissent dans le pays G_j , d'autres dans les pays G_k, G_l et G_m . Si l'on cherchait à cerner les conséquences de cette globalisation dans les pays importateurs, une série d'hypothèses spécifiques devraient être faites². Dans ce texte, nous choisissons de nous pencher sur le cas du pays exportateur.

¹ Ou groupe de pays.

² Il s'agirait notamment des hypothèses suivantes, si l'on admet que l'on s'intéresse à l'impact de la consommation de biens importés, supposés véhiculer un certain substrat linguistique et culturel originaire du pays G_j : (1) le bien X_j est un bien *final*, dans le sens qu'il est consommé tel quel par les habitants des pays G_k, G_l et G_m (c'est-à-dire que le rôle d'une firme locale se réduit à la *mise à disposition* du bien, par exemple la distribution ou la diffusion) (2) ; le bien X_j est *homogène*, c'est-à-dire qu'à l'exception de son prix p_j qui peut varier selon les pays ($p_{jl} \neq p_{jk} \neq p_{jl} \neq p_{jm}$), il présente les mêmes caractéristiques dans tous les pays ; (3) aucune distinction n'est faite entre un « bien » (matériel) et un « service » (immatériel) ; (4) on fait abstraction pour le moment du faisceau de caractéristiques incorporées dans le bien X_j . Cette hypothèse est importante, car il est fort probable que l'effet plus ou moins uniformisant (en termes linguistiques et culturels) de la consommation du bien X_j dépende du caractère plus ou moins linguistique et culturel du bien : l'impact des téléfilms est sans doute plus marqué que celui du matériel de bureau ; (5) finalement, on fera l'hypothèse que l'arrivée du produit X_j , produit par la firme F_j du pays G_j sur les marchés des pays G_k, G_l et G_m , n'est pas accompagnée par un accroissement de la consommation de biens comparables fabriqués localement ou dans des pays tiers ; en d'autres termes, la part

Pour l'entreprise F_{j1} (ainsi que pour ses concurrentes F_{j2} , F_{j3} , etc.) se pose la question de la langue dans laquelle on entrera en contact (négociation, publicité, service après-vente, etc.) avec les acheteurs des pays G_k , G_l et G_m . Dans un espace géographique et commercial où se répand une langue de grande communication, par exemple l'anglais, on peut supposer que l'entreprise F_{j1} doit s'assurer que ses employés, notamment dans les secteurs en liaison avec la clientèle étrangère, ont une bonne maîtrise de l'anglais. En d'autres termes, une demande de compétences en anglais s'exprimera sur le marché du travail ; toutes autres choses égales par ailleurs (notamment à âge, expérience et formation professionnelle similaires), un employé qui maîtrise l'anglais bénéficiera d'un différentiel salarial parfois considérable¹.

La question qui se pose alors est la suivante : cette dynamique s'entretient-elle d'elle-même ? Et si tel est le cas, conduit-elle à l'invalidation, donc à l'élimination, d'autres langues et, *par ce biais*, à l'uniformisation linguistique ? Dans un modèle très simple d'interaction dynamique entre les salaires proposés sur le marché du travail d'une part, l'acquisition des compétences d'autre part, on peut montrer que le premier enchaînement peut se vérifier, tandis que le second est nettement moins probable. Nous rappelons ci-dessous la logique de la démarche, présentée plus en détail dans GRIN (1999) – précisons en outre qu'il s'agit bien là d'un modèle théorique, qui n'est pas calqué sur la réalité et n'a pas vocation à la *représenter*, mais plutôt à servir d'outil dans la réflexion sur la réalité.

En bref, la logique de la démarche est la suivante : supposons d'abord (temps 1) qu'en raison d'un « choc » initial (disons : l'expansion colonialiste), une langue de grande diffusion (disons : l'anglais) ait acquis une « position dominante ». Nous ne définirons pas celle-ci très précisément, nous contentant de la caractériser comme suit en reprenant certains indicateurs qui témoignent bien de la position non pas théorique, mais réelle, de l'anglais : en vertu de sa position dominante, l'anglais est la plus apprise des « langues secondes » à travers le monde ; la langue que cinq ou dix personnes tirées au hasard² et devant se parler sont le plus susceptibles d'avoir en commun ; la

relative des biens en provenance du pays G_j écoulés dans les pays G_k , G_l et G_m , s'accroît sans ambiguïté.

¹ Les données statistiques nécessaires à l'estimation de ces différentiels nets sont rares. Dans le cas de la Suisse, elles permettent de situer ces différentiels aux alentours de 12% à 17% selon la région linguistique considérée (GRIN, à paraître).

² Dans le monde entier ou, à plus forte raison, dans les pays à fort pouvoir d'achat par tête (dans une comparaison internationale calculée avec « parité des pouvoirs d'achat »).

langue dominante de la recherche et du commerce international, etc. (AMMON, 1994).

Cette position dominante renforce la *pertinence* de la langue anglaise, y compris pour l'entreprise F_{j1} de notre exemple précédent. Ajoutons l'hypothèse que le pays G_j où est basée l'entreprise F_{j1} ne soit *pas* traditionnellement un pays de langue anglaise – ce qui revient à dire que l'anglais y tient historiquement un rôle de langue étrangère. En effet, dans la mesure où la langue anglaise se sera généralisée, la compétence en cette langue fera de plus en plus partie des attentes des employeurs. Il y a de bonnes raisons théoriques et empiriques de supposer que cette attente peut exister même si la langue anglaise n'est pas vraiment nécessaire à l'accomplissement des tâches¹.

Notre démonstration n'exige cependant pas que l'on suppose que l'accroissement de la demande des compétences en anglais repose sur ce que l'on pourrait appeler de « faux » besoins : en effet, la diffusion de l'anglais peut parfaitement renforcer la nécessité objective de la maîtrise de cette langue dans une gamme croissante d'activités professionnelles, expliquant pourquoi les employeurs peuvent être amenés à réclamer de plus en plus fréquemment ces compétences.

À mesure que la *demande* pour ces compétences s'accroît, les « primes salariales » qui échoient aux personnes qui les ont (primes déjà mentionnées plus haut) auront, toutes autres choses égales par ailleurs, tendance à s'accroître (temps 2). En conséquence, il est probable que les acteurs verront un intérêt financier manifeste (qui n'exclut ni ne remplace d'autres types de motivations) à acquérir l'anglais. Ils seront même prêts à engager des ressources financières propres pour cela : c'est sans doute là l'une des raisons de la popularité des cours d'anglais donnés le soir ou dans le cadre de séjours linguistiques dispendieux.

Dans un troisième temps, il faut donc s'attendre à voir la fréquence des compétences en anglais augmenter notablement. Ceci revient à un accroissement de l'offre des compétences en anglais sur le marché du travail,

¹ Du point de vue théorique, le modèle de la déqualification structurale conduit à une course aux compétences permettant d'adresser à l'employeur un « signal » positif sur l'ardeur au travail ou l'agilité mentale, renforçant ainsi les chances d'embauche même si les compétences elles-mêmes sont de peu d'utilité dans l'activité professionnelle à accomplir ; du point de vue empirique, les données suisses évoquées précédemment montrent que chez les femmes, les compétences en anglais sont rémunérées par les employeurs alors même qu'elles ne sont *pas* utilisées au travail ; il est donc probable que c'est à titre de signal que ces compétences sont reconnues et récompensées par les employeurs.

y compris dans le pays G_j . Ceci aura pour conséquence de réduire les primes salariales dont jouissent, toutes autres choses égales par ailleurs, les personnes qui savent l'anglais.

Dans le même temps, l'accroissement du nombre de personnes qui ont acquis l'anglais contribue à la position dominante de cette langue et donc à ce que nous avons appelé plus haut sa « pertinence » ; cela suscitera (dans un quatrième temps) une nouvelle vague d'apprentissage, renouvelant le cycle que nous venons de décrire.

Dans notre scénario à moments successifs, on constate donc deux mouvements contraires qui se nourrissent l'un l'autre : l'un qui renforce la valeur de l'anglais (et donc encourage son apprentissage et par là même la poursuite de sa diffusion) ; l'autre qui « banalise » l'anglais et érode les avantages financiers auxquels sa maîtrise donne accès. La question qui se pose alors est lequel des deux effets domine à un moment donné. Répondre à cette question, même sur le plan purement théorique, exige un examen qui ne fait que commencer dans la littérature ; sur le plan empirique, cela reste une entreprise tout aussi considérable, et c'est à notre avis avec raison que PHILLIPSON observe que « *l'anglais est de nos jours tellement omniprésent, enchevêtré avec des phénomènes sociaux et d'autres langues de tant de façons que choisir, présenter, expliquer et interpréter le sujet soulève de sérieux problèmes méthodologiques et éthiques* » (1999 : 288 ; notre traduction).

Aussi, sans même tenter de nous lancer dans une analyse immanquablement ardue, nous permettrons-nous un peu de prospective sur la base d'un parallèle : ce qui s'est produit pour la *littéracie* est fort susceptible de se produire pour l'anglais. En effet, il fut un temps en Occident où la maîtrise de l'écrit suffisait à garantir le succès (dans les limites imposées par les contraintes socio-économiques très fortes d'une société d'Ancien régime) ; à mesure que s'est répandue dans la population la maîtrise active ou au moins passive de l'écrit, celle-ci a cessé de suffire à garantir le succès – sur le plan socio-économique. De fait, ce sont d'*autres compétences*, en plus de la littéracie, qui sont nécessaires. Il est fort possible que la même chose se produise pour l'anglais : la réussite professionnelle requerra non seulement l'anglais, mais une panoplie d'autres compétences.

Ce qui nous intéresse ici, c'est qu'au nombre de ces dernières risquent de figurer les langues (maternelles ou principales) de la clientèle solvable. En effet, les témoignages anecdotiques mais nombreux concourent à montrer que si l'entreprise F_{j1} cherche à vendre dans le pays G_k , il vaut mieux le faire dans la langue du client, soit pour une simple raison de transmission d'information, soit en raison d'un attachement du client à « sa » langue maternelle (et cela,

même s'il a *aussi*, comme le vendeur, parfaitement appris l'anglais à titre de langue seconde), soit enfin parce que le client sera mieux disposé envers un vendeur qui, outre une compétence linguistique dans la langue du pays G_k , aura sans doute une certaine compétence culturelle correspondante. En fin de compte, si une concurrence de plus en plus vive homogénéise les biens sur le plan matériel et technique, c'est dans le processus qui entoure son *échange* (y compris en termes linguistiques) que se concentre l'avantage concurrentiel. L'entreprise F_{j1} tout comme ses concurrentes aura donc intérêt à engager des personnes qui, outre l'anglais, maîtrisent également certaines autres langues ; c'est alors pour la maîtrise de ces *autres* langues qu'apparaîtront les primes salariales.

Si ce scénario a quelque pertinence pour la réalité, il autorise l'interprétation suivante : ce qu'il est convenu d'appeler le « libre jeu » des forces du marché auxquelles la « mondialisation » offre un champ toujours plus dégagé contribue sans doute à la diffusion de langues de grande communication telles que l'anglais ; mais en même temps, sa dynamique uniformisatrice comporte ses propres limites, puisque sa logique même (dans le cadre délibérément simplifié du modèle qui précède) débouche sur la revalorisation de langues *autres* que l'anglais.

On pourrait en rester là et conclure que « la mondialisation » renforce peut-être *une* langue mais entretient elle-même la pérennité de plusieurs autres, et repartir rassuré sur l'avenir de la diversité. Cependant, il faut relever une chose : c'est que dans l'analyse très simple qui précède, seules les langues parlées par une demande *solvable* et d'effectif *dépassant un certain minimum* (lequel ? c'est une question à laquelle le modèle n'apporte, dans son état actuel, pas de réponse) seront protégées par le jeu des forces de marché. Il s'agit donc immanquablement de langues de grande communication. Par contre, les langues minoritaires ne bénéficient pas de cette dynamique, parce qu'elles sont en général parlées par un fort petit nombre de locuteurs à titre de langue première ou seconde. Dans leur cas, il y a lieu de penser que « la mondialisation » est effectivement dangereuse pour la diversité.

En l'absence d'intervention de l'État (qui n'apparaît dans le modèle qui précède que comme garant des institutions permettant le marché – propriété, contrats, etc.), la mondialisation peut donc avoir des effets fort différents, selon notamment le potentiel des ventes que représente une communauté linguistique. Dans un contexte marqué par l'intervention de l'État, en revanche, la mondialisation n'a pas forcément ces mêmes effets. Tel est précisément le but des politiques publiques qui visent à éviter que certaines forces (notamment les forces du marché) soient seules à façonner notre

environnement politique, social, culturel, économique et linguistique – ainsi, bien entendu, que notre environnement naturel. Il y a donc convergence entre, d'une part, la logique économique (l'efficacité) qui peut sous-tendre les mesures de politique publique en faveur de la diversité linguistique et, d'autre part, la revendication de qualité de vie (par exemple, la possibilité de vivre ses appartenances) nourrie par le processus de subjectivation. S'il est vrai, comme nous l'avons posé dans la section 1, que la mondialisation s'accompagne nécessairement d'un processus de subjectivation, celui-ci peut se manifester par l'appropriation (ou la réappropriation) de marqueurs d'appartenance tels que la langue, fût-elle minoritaire (ou précisément *parce qu'elle l'est*). Si les collectivités (et donc les appareils d'État censés traduire leur volonté exprimée démocratiquement) tiennent à la diversité, elles peuvent adopter des mesures qui facilitent les manifestations linguistiques de la subjectivation.

Il est important de noter que de telles mesures peuvent, dans la réalité, refléter des idéologies très divergentes. Certaines relèvent d'un nationalisme qui, mis à part une crédibilité démocratique parfois douteuse, peut se retrouver en porte-à-faux avec le processus de modernisation. D'autres sont particulièrement en phase avec ce dernier : nous pensons notamment à la politique de promotion de la langue poursuivie au Pays de Galles avec un indéniable succès dans les domaines de l'éducation et des médias (ELIS-THOMAS, 1997 ; GRUFFUDD ET MORGAN, 1997 ; THOMAS, 1997).

Conclusion

Les considérations qui précèdent montrent bien à quel point les effets de la mondialisation sur la diversité linguistique sont complexes. Du point de vue de la fonction *communicationnelle* de la langue, l'effet de la mondialisation est de renforcer les langues de grande communication et en particulier la première d'entre elles, l'anglais ; par contre, elle tend à affaiblir les langues minoritaires ou de petite diffusion. On peut décrire le système mondial actuel comme dominé par une triade États-Unis – Europe – Japon. Dans chaque élément de la triade se diffuseront des langues spécifiques en fonction de leur contribution à la richesse du centre – on peut par exemple s'attendre à ce que se diffusent l'anglais, l'espagnol, etc. dans le pôle dominé par les États-Unis ; l'anglais, l'espagnol, l'allemand, etc. dans le pôle européen ; le japonais, le chinois, le malais, etc. dans le pôle dominé par le Japon. Au niveau des

individus, c'est alors une polyvalence linguistique – limitée cependant aux langues de grande communication – qui sera rémunérée par la mondialisation.

Cependant, la langue ne possède pas qu'une fonction communicationnelle, mais aussi une fonction *identitaire*, et nous avons pu voir dans la section 1 que la mondialisation s'accompagne également de la mise en pratique de la subjectivation individuelle et collective, c'est-à-dire de la capacité des individus et des groupes à développer de manière dynamique leurs identités et à désirer construire leur propre avenir. En soi, ceci suffit à stimuler l'affirmation des spécificités linguistiques et à entretenir la diversité. Qui plus est, le fait que la mondialisation contribue à la diffusion planétaire du modèle de l'État-nation approfondira le phénomène : en effet, cette diffusion du modèle étatique-national renforce la légitimité des mouvements sociaux (nationalitaires, régionalistes ou identitaires) à être reconnus comme dépositaires de l'identité, souvent linguistique, de collectivités spécifiques ; en même temps, la diffusion à l'échelle planétaire de l'idée de personne-sujet, diffusion qui résulte de la mondialisation, conforte les individus dans leur aspiration à développer les appartenances, y compris linguistiques, de leur choix.

Bibliographie

AMIN Samir (dir., (1993) ; *Mondialisation et accumulation*, Paris, L'Harmattan, « Forum du Tiers-Monde ».

AMIN Samir (1995) ; *La gestion capitaliste de crise*, Paris, L'Harmattan, « Forum du Tiers-Monde ».

AMIN Samir, ARRIGHI Giovanni, FRANK André Gunder; WALLERSTEIN Immanuel (1990) ; *Le grand tumulte ? Les mouvements sociaux dans l'économie-monde*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui / Série économie ».

AMMON Ulrich (dir.) (1994) ; *English Only? in Europe*, Numéro thématique de *Sociolinguistica*, 8.

APPEL René, MUYSKEN Pieter (1987) ; *Language Contact and Bilingualism*, Londres, Edward Arnold.

BEAUD Michel (1987) ; *Le système national mondial hiérarchisé*, Paris, La Découverte, « Agalma ».

BEAUD Michel (1989) ; *L'économie mondiale dans les années quatre-vingt*, Paris, La Découverte, « Cahiers libres ».

BEAUD Michel (1990-1981) ; *Histoire du capitalisme de 1500 à nos jours*, Paris, Seuil, « Points / Économie ».

BEAUD Michel, DOSTALER Gilles (1993) ; *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil.

BIRNBAUM Pierre (1982) ; *La logique de l'État*, Paris, Fayard, « L'espace du politique ».

BRAUDEL Fernand (1980-1967) ; *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe - XVIIIe siècles*, 3 vol., Paris, Armand Colin.

BRETON Albert, MIESZKOWSKI Peter (1977) ; « The economics of bilingualism » , in W. OATES (dir.), *The Political Economy of Fiscal Federalism*, Lexington, Lexington Books, 261 - 273.

BRUCKNER Pascal (1983) ; *Le sanglot de l'homme blanc*, Paris, Seuil.

CASTORIADIS Cornelius (1975) ; *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.

CHESNEAUX Jean (1983) ; *De la modernité*, Paris, La Découverte / Maspéro, « Cahiers libres ».

CHESNEAUX Jean (1989) ; *Modernité-Monde*, Paris, La Découverte.

CHURCH Jeffrey, KING Ian (1993) ; « Bilingualism and network externalities », *Revue Canadienne d'Économie*, 26, 337 - 345.

CRYSTAL David (1997) ; *English as a World Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

DUBET François, WIEVIORKA, Michel (1995) ; *Penser le sujet. Colloque de Cerisy autour d'Alain Touraine*, Paris, Fayard.

DUMONT Louis (1977) ; *Homo Aequalis I. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, NRF Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines ».

DUMONT Louis (1983) ; *Essai sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, « Points Essais ».

DURAND Marie-Françoise, LÉVY Jacques, RETAILLE Denis (1993) ; *Le Monde. Espaces et Systèmes*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz.

ELIS-THOMAS Lord Dafydd of Nant Conwy, (1997) ; « Language Planning in Wales » , in *Actes del congrés Europeu sobre Planificació Lingüística*, Barcelone, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, 253 - 266.

FISHMAN Joshua (1991) ; *Reversing Language Shift*, Clevedon : Multilingual Matters.

FRANK André Gunder (1969) ; *Le développement du sous-développement. L'Amérique latine*, Paris, Maspéro, « Textes à l'appui ».

FRANK André Gunder, FUENTES-FRANK Marta (1990) ; *Widerstand im Weltsystem*, Rieden (D), Pro Media.

GAUCHET Marcel (1985) ; *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, NRF/Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines ».

GAUTHEY Franck, XARDEL Dominique (1990) ; *Le management interculturel*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

GIDDENS Anthony (1994-1990) ; *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

GRADDOL David (1997) ; « The Future of English ? ». Londres, The British Council.

GRIN François (1992) ; « Towards a Threshold Theory of Minority Language Survival », *Kyklos*, 45, 69 - 97.

– (1994) ; « L'identification des bénéfiques de l'aménagement linguistique : la langue comme actif naturel » , in PHILIPPONNEAU C. et BOUDREAU A. (dir.), *Sociolinguistique et aménagement des langues*, Moncton, Centre de recherche en linguistique appliquée, 67 - 101.

– (dir.) 1996 : « Economic approaches to language and language planning » , numéro thématique du *International Journal of the Sociology of Language*, 121.

– (1998a) ; « Language Planning as Diversity Management : Some Analytical Principles », *Plurilingua XXI*, 141 - 145.

– (1998b) ; « L'analyse économique de la dynamique des langues dans le contexte de la mondialisation », texte présenté au séminaire *La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation*, Québec, Conseil de la langue française, 30 nov. – 1er déc.

– (1999) ; « Market Forces, Language Spread and Linguistic Diversity », in Kontra, M., Phillipson, R., Skutnabb-Kangas, T. et Varady, T. (dir.), *Approaching Linguistic Human Rights*, Budapest, Central European University Press, sous presse.

– à paraître : *Compétences et récompenses : la valeur des langues en Suisse*, Lausanne / Paris : Delachaux & Niestlé.

GROUPE DE LISBONNE (1995) ; *Limites à la compétitivité. Pour un nouveau contrat mondial*, Paris, La Découverte, « Essais ».

GRUFFUDD Heini, MORGAN Tracey (1997) : « Lesser Used Languages and Young Adults », in *Actes del Congrés Europeu de Planificació Lingüística*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, 305 - 312.

KYMLICKA Will (1995) ; *Multicultural Citizenship*, Oxford, Clarendon Press.

LAPIDOTH Ruth (1996) ; *Autonomy. Flexible Solutions to Ethnic Conflicts*, Washington, United States Institute of Peace Press.

LATOUCHE Serge (1989) ; *L'Occidentalisation du Monde*, Paris, La Découverte, « coll. Agalma ».

LAZEAR Edward (1995) ; « Culture and language », *National Bureau of Economic Research Working Papers*, 5249.

LEFEBVRE Henri (1976/1976/1977/1978) ; *De l'État*, 4 vol.. Paris : U.G.E., « 10/18' 1049/1090/1129/1207 ».

MARCUSE Herbert (1968-1964) ; *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Arguments ».

MATTELART Armand (1992) ; *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui / Série histoire contemporaine ».

MICHALET Charles-Albert (1985) ; *Le capitalisme mondial*, Paris, PUF, « Économie en liberté ».

MORIN Edgar (1973) ; *Le paradigme perdu. La nature humaine*, Paris, Seuil..

MORIN Edgar (1977) ; *La Méthode*, t. 1 : *La Nature de la Nature*, Paris, Seuil, « Points ».

MORIN Edgar (1980) ; *La Méthode*, t. 2 : *La Vie de la vie*, Paris, Seuil, « Points ».

MORIN Edgar (1981) ; *Pour sortir du XXe siècle*, Paris, Fernand Nathan, « Points ».

MORIN Edgar (1984) ; *Sociologie*, Paris, Fayard.

MORIN Edgar, BOCCHI Gianluca, CERUTI Mauro (1991) ; *Un nouveau commencement*, Paris, Seuil.

MORIN Edgar, KERN Anne Brigitte (1993) ; *Terre-Patrie*, Paris, Seuil.

PHILLIPSON Robert (1999) ; « Voice in global English : unheard chords in Crystal loud and clear. Review article on *English as a Global Language* by David Crystal », *Applied Linguistics* 20/2, 288 - 299.

POLANCO Xavier (dir.) (1990) ; *Naissance et développement de la science-monde. Production et reproduction des communautés scientifiques en Europe et en Amérique latine*, Paris, La Découverte / Conseil de l'Europe / UNESCO, « Textes à l'appui / Anthropologie des sciences et des techniques ».

POOL Jonathan (1991) ; « The world language problem », *Rationality and Society*, 3, 21-31.

ROSSIAUD Jean (1994) ; *European and Non-European Models of Civil Society. A Misleading Distinction*, Intervention lors de la « IIIrd General Assembly of the Helsinki Citizens Assembly », Ankara, 3 déc. 1993 in *HCA Quartely*, Prague.

– (1996) ; *Mouvement social et État dans la mondialisation. Une illustration : le Helsinki Citizens Assembly*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève.

– (1997) ; « MoNdernisation et subjectivation. Eléments pour la sociologie des mouvements sociaux », *Cadernos de Pesquisa do Programa de Pósgraduação em Sociologia Política*, Universidade Federal de Santa Catarina, Florianópolis, 10.

– (1999) ; « O movimento cidadão na integração europeia », *Revista de Ciências Sociais da Universidade Federal de Santa Catarina*, UFSC Florianópolis, à paraître.

–et SCHERER-WARREN Ilse, (1999) ; *Democratização em Florianópolis. Resgastando a Memória dos Movimentos Sociais*, Florianópolis, Univale.

ROSZAK Théodore (1980-1978) ; *L'homme / Planète. La désintégration créative de la société industrielle*, Paris, Stock, « Monde ouvert ».

SKUTNABB-KANGAS Tove, PHILLIPSON Robert, RANNUT Mart (dir.) (1994) ; *Linguistic Human Rights. Overcoming Linguistic Discrimination*, Berlin, Mouton de Gruyter.

TAYLOR Charles (1994-1992) ; *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier.

THOMAS Ned (1997) ; « Sianel Pedwar Cymru : The first years of television in Welsh », *Paper presented at the International Symposium on Contact and Conflict*, European Centre for Multilingualism, Brussels, 31 May 1997.

TOURAINÉ Alain (1969) ; *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël, « Médiations ».

TOURAINÉ Alain (1992) ; *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.

TOURAINÉ Alain (1994) ; *Qu'est-ce que la démocratie ?* Paris, Fayard.

WALLERSTEIN Immanuel (1980-1964) ; *Le système-monde du XVe siècle à nos jours*, t. 1 : *Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, Paris, Flammarion.

WALLERSTEIN Immanuel (1984) ; *The Politics of the World Economy : the States, the Movements and the Civilisations*, Cambridge, Cambridge University Press.

WALLERSTEIN Immanuel (1985-1983) ; *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, « Repères ».

WALLERSTEIN Immanuel (1991) ; *Unthinking Social Science*, Cambridge, Polity Press.

ZIEGLER Jean (1980) ; *Retournez les fusils : Manuel de sociologie d'opposition*, Paris, Seuil.

Marché, multidimensionnalité et politique de progrès

Jean-Yves ROCHOUX

Université de la Réunion

Des faits et des interprétations

La situation économique actuelle semble doublement caractérisée, par des faits tout d'abord, ensuite par des interprétations différenciées. Il y a apparemment un développement de la mondialisation, ou globalisation pour les anglo-saxons, sous trois formes principales (FOUQUET et LEMAITRE, 1997, p. 21) : l'essor du commerce international, la multiplication des investissements directs à l'étranger et une internationalisation explosive de la finance.

Il reste que ce phénomène de mondialisation, s'il est bien réel, n'est pas toujours apprécié correctement : on peut ainsi souligner deux de ses aspects souvent mal connus, l'un historique l'autre géographique. Sur le plan historique il faut relativiser la nouveauté du phénomène : la mondialisation des échanges extérieurs est une vieille histoire qui date sans doute d'au moins 500 ans... si l'on ne s'en tient qu'à sa phase capitaliste, sinon il faut sans doute ajouter encore quelques siècles ! On peut remarquer également qu'en 1920 le degré d'ouverture de la France mesuré par le rapport entre ses échanges extérieurs de marchandises et son Produit intérieur brut (PIB) est supérieur à ce qu'il est en 1990 : 25 contre 23% (DEFALVARD, 1995, p. 23). La mondialisation est donc un phénomène très ancien même si aujourd'hui il

prend des formes spécifiques avec, par exemple, l'intensité des échanges extérieurs de marchandises et l'explosion de la finance internationale ; la situation actuelle doit donc être considérée comme une phase particulière d'un processus historiquement discontinu.

Il ne faut pas négliger non plus le fait que la mondialisation ne conduit pas à un espace homogène sur le plan géographique cette fois, il y a au contraire une différenciation spatiale, des concentrations territoriales, une métropolisation, voire une régionalisation. Cela débouche sur une organisation de l'espace mondial que certains qualifient aujourd'hui d'espace fracturé (DEFALVARD, 1995, p. 24), d'autres d'économie d'archipel (VELTZ, 1997) avec des villes, des régions, des grappes d'entreprises et d'activités (*clusters*) ordonnées autour d'un type de produit. La mondialisation ne correspond donc pas uniquement à un processus d'homogénéisation, par la consommation sans doute pour l'essentiel ; elle est également productrice de différenciation sur un plan spatial. Cela signifie que la situation actuelle de l'économie mondiale correspond non seulement à une phase particulière d'un processus historique discontinu mais également d'un processus géographique de différenciation. Cela correspond aux phénomènes d'organisation, de désorganisation, de réorganisation qui se développent de ville en ville, de région en région, depuis le début du capitalisme marchand d'abord, industriel ensuite (ATTALI, 1990, p. 39).

Simultanément la mondialisation, appréciée plus ou moins exactement, c'est aussi le développement d'une idéologie, de préconisations et parfois de politiques économiques favorables à cette évolution. Ces réactions favorables à la mondialisation apparaissent comme celles de groupes dominants (entrepreneurs, financiers, technocrates...) qui semblent ainsi imposer leurs choix et donc leurs valeurs à l'ensemble des populations et des économies du monde. Cela provoque des réactions vives d'autres groupes qui se veulent, eux, plus représentatifs du grand public (journalistes, politiques...). En fait il est souvent très complexe de savoir qui est favorable ou défavorable à la mondialisation, d'autant plus qu'il serait sans doute nécessaire de faire aussi la différence entre le discours et l'action. On peut seulement remarquer que les discours des experts sont le plus souvent mitigés, ce phénomène est pour eux logiquement une opportunité en même temps qu'un risque pour toutes les économies. Mais cela est souvent noyé, en France du moins, dans un discours anti-mondialisation véhiculé complaisamment par les médias et souvent repris sans trop de discussions par le grand public et parfois les politiques. C'est le discours à la mode « sur la tyrannie de la mondialisation » qui provoquerait par exemple une crise plus profonde que celle de 1929

(RAMONET, 1996, p. 7) : sa simplicité semble surtout permettre de s'affranchir de toute analyse sérieuse mais qui serait forcément moins manichéenne et moins « vendeuse » !

D'une manière générale, qu'il s'agisse des réactions favorables ou défavorables à la mondialisation, il y a actuellement sur ce thème économique, comme sur beaucoup d'autres, le développement d'une sorte de théorie « pop »¹ motivée sans doute par la paresse intellectuelle, mais aussi par le déclin de l'influence des économistes, la pression des éditeurs, le goût des journalistes pour les idées simples et l'incapacité fréquente des spécialistes à écrire pour un plus large public.

La marchandisation entre horreur et séduction

La mondialisation s'inscrit elle-même dans un processus de marchandisation accrue de très longue période sans aucun doute caractéristique du capitalisme. Successivement différentes fonctions sociales rendues par des services sont ainsi devenues objet de consommation : se nourrir, se vêtir, se transporter, s'entretenir, se distraire ... (ATTALI, 1990, pp. 39 - 40).

Le rétrécissement du monde moderne par les moyens de transport des biens, des hommes et surtout des informations sur la période récente a sans doute augmenté la prise de conscience de la tendance forte à la mondialisation et donc de la marchandisation qui la soutient. Cette marchandisation est à la fois verticale, elle se développe en profondeur par la satisfaction sur le marché de besoins croissants dans les pays développés, et horizontale en transformant des sociétés traditionnelles en économie marchande. Ce qui caractérise la situation actuelle, plus peut-être que la mondialisation-marchandisation elle-même, c'est sans doute la conscience que les acteurs en ont du fait de la circulation intense des idées et des données dans notre société, permise par le développement des nouvelles technologies d'information-communication.

L'ouverture économique du monde et la logique du développement capitaliste débouchent donc sur la généralisation de l'utilisation du marché²

¹ Le terme est utilisé par Paul R. KRUGMAN (1998, p. 9) pour populaire mais dans un sens péjoratif à propos de concurrence et de commerce international.

² Accompagnée de celle de la monnaie, de l'argent ! En fait il y a sans doute derrière nombre de discours sur la mondialisation, la marchandisation, un discours sur la monétarisation et finalement sur... la monnaie, l'argent : c'est la monnaie qui est peut-être en cause avec son impact supposé sur la relation sociale. Ainsi on peut noter que dans les systèmes d'échange local (SEL : troc entre particuliers) la monnaie utilisée – des bons d'échange – doit rester

aussi bien sur le plan des idées que des faits. Un grand nombre d'observateurs considèrent que « *le marché scande aujourd'hui la respiration économique du monde* » (ENALDI et RIFAAT, 1996b, p. 8) ! Le marché est devenu le maître mot de nombre de discussions du café du commerce, mais c'est aussi aujourd'hui un concept central de la science économique¹, souvent l'outil de référence de la politique économique, parfois même une valeur sociale ou le diable incarné. En fonction des préférences de chacun par rapport au marché, il y a en effet oscillation entre idéalisation et diabolisation (FOUQUET et LEMAITRE, 1997, pp. 11 - 19) : certains sont séduits, ils croient au marché, à l'économie de marché et à ses bienfaits, ils sont partisans de la « théologie libérale », d'autres sont effrayés par ses ravages sur l'emploi et les revenus salariés, par les pertes économiques induites par les délocalisations..., le tout attribué à la mondialisation-marchandisation ; ils rejettent le marché ou du moins en préconisent un contrôle beaucoup plus serré.

Dans cette situation tendue, chacun attribue de manière sélective et partisane les changements observés actuellement au développement du marché, sans trop s'interroger sur la notion de marché et sur son mode de fonctionnement réel². C'est le danger de la situation économique et idéologique actuelle : pour les partisans du marché les dysfonctionnements tiennent *a priori* « à trop peu de marché » et pour les opposants au marché *a priori* « à trop de marché ». De ce fait les choix économiques et sociaux qui concrètement doivent déterminer les politiques économiques ne sont pas effectués en connaissance de cause : il y a un excès de passions et un déficit de connaissances, pour les uns et les autres c'est la peur, par le marché ou pour le marché, et donc l'absence de réflexion véritable. La notion de marché est au total relativement assez peu analysée, irréfléchie, considèrent certains auteurs (DEFALVARD, 1994, p. 8). Il y a en particulier une confusion très

strictement un outil d'échange, et non un instrument d'acquisition et d'accumulation du capital (LAACHER, 1998, p. 45) ; les militants des SEL espèrent ainsi contribuer à diminuer l'influence de la monnaie étatique qui favoriserait selon eux la domination et l'exclusion.

¹ Le marché auto-régulé n'est sans doute pas une idée nouvelle, car en Chine le Premier ministre de l'État de Chi, Kuan Chong (730-645), décrit avec précision le mécanisme de l'offre et de la demande (CAILLE, 1996, p. 12) ; ce serait le premier théoricien du libéralisme. Mais il faudra attendre la fin du XIXe siècle pour que le marché devienne la catégorie conceptuelle que l'on connaît aujourd'hui (GUESNERIE, 1996, pp. 33 - 45).

² De la même façon la mondialisation est dans les discours politiques en France par exemple, de Lionel Jospin à Jacques Chirac, accusée d'être à l'origine de toutes les difficultés économiques du pays et les experts qui sont en général plus réservés sur ce point semblent rencontrer quelques difficultés à se faire comprendre et entendre (IZRAELEWICZ, 1997, pp. 19 - 23).

importante sur le plan théorique et politique entre le marché concurrentiel construit par la théorie économique néoclassique¹ et l'existence d'échanges commerciaux censés *a priori* correspondre à ses règles de fonctionnement (CAILLE, 1994, p. 56).

Le marché « à replacer »

Le but de cette communication est de tenter de montrer que le concept de marché tel qu'il est habituellement développé est insuffisant, qu'il ne représente effectivement qu'une réalité très partielle, tronquée et des liens de causalité simplistes sur le plan scientifique. Pour cela il semble qu'il soit nécessaire d'aller au-delà du marché : de le replacer en fait à l'intérieur d'un autre concept plutôt que de le remplacer par un autre concept. Le concept englobant doit être plus représentatif de la réalité et susceptible d'être plus utile à la politique économique et à la politique de développement en particulier.

En fait le concept de marché promu par les uns au rôle de grand régulateur économique et social et considéré par les autres comme le responsable de tous les maux de la terre « ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité » ! Il existe sans aucun doute des marchés à différentes époques (CAILLE, 1996, pp. 11 - 13), mais ils ne fonctionnent pas, comme cela est habituellement présenté, en termes de jeu concurrentiel et optimal de l'offre et de la demande. La notion de marché, à condition de définir son contenu et son fonctionnement, est à intégrer, à encadrer dans un ensemble plus vaste, c'est l'inscription sociale du marché, « l'embeddedness » de la socio-économie appliqué au marché (GRANOVETTER, 1995). Il ne faut pas abandonner l'idée de marché : il faut plutôt tenter de concilier « *le monde de la marchandise et le monde des relations sociales qui constitue l'essence du marché* » (CAILLE, 1994, p. 57).

Il s'agit donc de reconstruire un outil conceptuel qui permette de mieux comprendre la mondialisation-marchandisation en particulier et le fonctionnement de l'économie en général. Cela devrait contribuer à aider à développer des politiques économiques plus cohérentes. Deux points successifs sont abordés dans cette communication : le premier est consacré au

¹ Il s'agit de la théorie néoclassique libérale, favorable au marché concurrentiel, mais il existe aussi des néoclassiques non libéraux ou du moins qui ne sont pas des partisans inconditionnels du marché libéral (BEAUD et DOSTALER, 1996, p. 183). Ce marché sera désigné indifféremment par le qualificatif de néoclassique ou de libéral.

marché « dépassé », c'est-à-dire à la redéfinition du marché et à son dépassement dans un autre concept plus global, le second s'attache à développer certaines conséquences du choix conceptuel précédent en matière de politique économique, de développement en particulier ; il souligne tout spécialement son intérêt pour une politique désireuse de participer à la maîtrise des changements sociaux et soucieuse d'intégrer, plus que de conserver, différents modèles culturels.

1. Le marché reconceptualisé

On peut se demander comment on est arrivé à propos du marché à cette situation confuse et comment on doit procéder pour redonner leur cohérence aux discours qui le concernent. Cela passe par la redéfinition du marché et par une proposition de changement de concept.

Le marché, mais quel marché ?

Les marchés dans la réalité

Le marché se définit historiquement comme un lieu d'échanges de biens donc par une confrontation physique des offreurs et des demandeurs : c'est par exemple le marché de troc de Chinchero proche de la ville de Lima présenté par Bernard GUESNERIE (1996, p. 10). Ce type de marché est très ancien, c'est une des institutions immémoriales des villages, et il continue d'exister dans ces villages et dans de nombreuses villes et quartiers encore aujourd'hui.

Dans ce marché traditionnel on peut distinguer le marché au sens courant : il ne fait plus référence cette fois à un lieu avec une rencontre physique mais simplement à l'objet échangé, c'est le marché du bœuf, du caviar ou celui de l'ordinateur de bureau... Ces marchés sont à l'évidence très divers mais il est possible de leur trouver des caractéristiques communes et donc une définition. C'est un ensemble de transactions marchandes relatives à un produit dans un espace donné, une institution qui va mettre en relation des agents économiques qui poursuivent des fins intéressées et procèdent pour les atteindre à ce que l'on peut appeler un calcul économique.

Il n'y a plus de définition du marché

La définition empruntée à Bernard GUESNERIE (1996, p. 17) montre en fait que l'on y passe insensiblement du marché au sens courant à une interprétation économique orientée du marché : les offreurs et les demandeurs

sont rationnels au sens économique du terme, ils calculent, et ils sont « intéressés », leur objectif est monétaire. C'est en fait une définition quasiment néoclassique, ou du moins qui conduit à une interprétation néoclassique, avec un agent qui est à n'en pas douter *l'homo œconomicus* !

C'est là un biais fréquent : il n'y a plus de définition du marché, les définitions proposées pour le marché au sens courant sont habituellement, comme celle de GUESNERIE, des définitions qui s'engagent plus ou moins nettement vers une approche d'inspiration néoclassique. C'est une source de confusion très importante dans le débat sur la mondialisation, la marchandisation et le développement économique en général : le marché est systématiquement confondu sur le plan empirique, théorique ou doctrinal avec le marché libéral de la théorie néoclassique. Il faut donc commencer par lever cette ambiguïté et proposer une autre définition qui ne pose pas le même problème sur le plan théorique.

On peut facilement proposer une version « élargie » de la définition de GUESNERIE : la différence porte essentiellement sur la moins grande rationalité économique de l'acteur et la diversité plus élevée de ses objectifs qui ne sont plus exclusivement pécuniaires. Le marché serait alors un ensemble de transactions marchandes relatives à un produit pour un espace donné, une institution qui va mettre en relation plus ou moins directement¹ des agents économiques qui poursuivent différentes fins et mettent en œuvre pour les atteindre des tactiques et des stratégies diversement élaborées. Il est évident que cette définition, comme tout autre, n'est pas neutre sur le plan théorique ; elle est moins simplement engagée que la précédente : elle laisse la place à différentes interprétations comme autant de cas particuliers.

Des marchés au marché néoclassique

Le marché peut donc être un lieu dans son sens de marché traditionnel, un ensemble de transactions relatives à un produit dans son sens de marché « courant », mais c'est aussi un concept théorique. C'est en particulier un concept de la théorie néoclassique et la confusion vient de ce que ce concept spécifique avec ses propriétés particulières recouvre de fait aujourd'hui et de

¹ Il y a en effet des marchés plus ou moins organisés en matière de confrontation des offres et des demandes et de détermination des prix, de fixation d'un cours. Les plus organisés permettent, sinon un contact physique entre offreurs et demandeurs, du moins un contact quasi instantané par l'intermédiaire des télécommunications. Il peut y avoir sur ces marchés, même très organisés, des intermédiaires qui jouent un rôle plus ou moins actif : cela va de la simple transmission d'ordre à l'intervention commerciale pour compte propre.

manière explicite ou implicite toutes les autres notions de marché : le marché est assimilé au marché tel qu'il existe dans la tête des croyants de la théologie libérale (DEFALVARD, 1995, p. 11) ; l'emploi du qualificatif de néoclassique ou de libéral n'est plus nécessaire mais en même temps l'emploi scientifique du concept devient ambigu.

La définition néoclassique du marché considère qu'il s'agit du lieu où se confrontent, émanant d'individus rationnels, des offres et des demandes relatives à des biens dont les qualités sont définies et connues de tous. Les prix à l'équilibre sont tels qu'ils maximisent, à l'issue des échanges, le bien-être de chacun des échangistes (SALAI, 1991, p. 5). Ce marché libéral repose sur les institutions que sont les droits de propriété et des règles de fonctionnement qui sont celles la libre concurrence.

Ce glissement a été réalisé progressivement tout au long de l'histoire des idées économiques : des marchés traditionnels aux marchés modernes, puis au marché régi par la loi de l'offre et de la demande construit par des générations successives d'économistes, certains très anciens. Le fonctionnement formalisé de ce marché isolé a été formulé par les premiers néoclassiques comme Auguste COURNOT ou Alfred MARSHALL puis celui du marché généralisé par Léon WALRAS (GUESNERIE, 1996, pp. 33 - 45), on passe ainsi du marché à l'économie de marché : le marché néoclassique n'est plus une institution particulière du système économique capitaliste, c'est l'institution qui caractérise ce système. Le concept de marché néoclassique ou libéral tel qu'on l'entend aujourd'hui est donc le résultat d'un processus scientifique d'abstraction progressive, classique sur le plan scientifique, avec ses simplifications mais aussi avec ses trahisons pour ceux qui considèrent que le marché ne peut être réduit à un tel jeu concurrentiel optimal entre des quantités offertes et des quantités demandées.

Du marché néoclassique à l'économisme

Ce marché, conceptualisé par le courant de pensée néoclassique, va progressivement être paré de toutes les vertus : équilibre automatique et optimal pour tous les échangistes sur chaque marché, généralisation à l'ensemble de l'économie... On passe du marché à l'économie de marché et progressivement d'une institution parmi d'autres et intégrée aux autres à une institution de référence, puis à l'unique institution susceptible d'assurer dans les meilleures conditions la croissance économique : c'est la socialisation par le marché.

Cela valorise considérablement le marché : sa présence et son fonctionnement garantissent l'optimalité, le maximum de bien-être sur le plan

économique pour les agents. Il n'y a qu'un pas, un petit pas, à franchir pour considérer qu'il est également le garant du progrès, si on limite ce progrès au seul progrès économique entendu comme plus de produits monétarisés¹. Il s'agit cette fois d'un choix en termes de valeur et il semble bien, même si les deux choix sont *a priori* indépendants, qu'il y ait une relation forte entre le choix du marché néoclassique comme concept explicatif et la prééminence accordée aux valeurs purement économiques.

Il faut dire que les mécanismes du marché libéral sont séduisants : ils fournissent un moyen simple de comprendre le fonctionnement de l'économie et même de la société, si on limite la perspective des acteurs aux gains monétaires individuels reconnus comme fin unique, et à cette tentation beaucoup succombent par facilité, par habitude, par conviction, par intérêt... Il faut ajouter qu'à l'inverse, aller au-delà des mécanismes du marché libéral, c'est-à-dire des interactions rééquilibrantes supposées entre quantités demandées et offertes et prix, n'est ni simple ni rassurant : cela pose beaucoup plus de questions que cela ne fournit de réponses, au moins pour l'instant, même si des travaux existent avec le courant de pensée socio-économique (JACOB et VERIN, 1995).

Par conséquent il semble que le choix du marché néoclassique sur le plan conceptuel, comme principe d'explication donc, s'accompagne souvent également d'un choix de valeur : celui de l'économie contre tout le reste, celui de l'économisme en un mot. On est assez loin alors de John Maynard KEYNES qui affirme en 1945 devant la Royal Academic Society que « *les économistes sont les gardiens, non de la civilisation, mais de la possibilité de la civilisation* ». Les économistes, en adoptant les choix néoclassiques les plus libéraux, se sont émancipés de leur modeste rôle d'intendants, celui qui leur est normalement dévolu, pour en endosser un autre plus prestigieux certes mais largement usurpé... du moins si l'on en croit KEYNES !

Du marché au réseau d'échange multidimensionnel

Le capital multidimensionnel

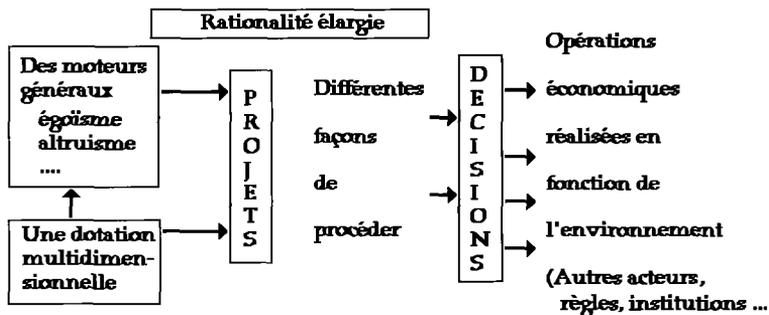
Pour dépasser le marché libéral construit par les économistes néoclassiques, il faut passer d'un jeu somme toute mécanique entre des quantités offertes et des quantités demandées dans un environnement stable à un jeu complexe

¹ Ce n'est pas forcément la position néoclassique : l'utilité de l'agent peut être autre que monétaire même si elle est souvent ramenée dans les faits à sa seule dimension monétaire.

entre des acteurs, offreurs et demandeurs, en situation multidimensionnelle tant pour les objectifs que pour les moyens ou les résultats. Se limiter aux indications du marché, prix et quantités échangées, c'est-à-dire rester dans l'unidimensionnel, ne permet pas en effet d'avoir une vue globale, systémique, des différents phénomènes qui apparaissent lors d'une opération économique : cela va bien au-delà d'un prix payé avec ses conséquences en termes de richesse monétaire ou financière, ou d'un bien obtenu ou cédé avec ses effets en termes de patrimoine physique. Les lois de l'offre et de la demande cachent tout un tissu de relations (WEINBERG, 1998, p. 18) qui ne peut être saisi que par un concept lui-même multidimensionnel : c'est le réseau d'échange multidimensionnel.

Mais avant de passer à la présentation de cette structure d'interactions, il faut compléter la schématisation de l'acteur, individuel ou collectif, par l'examen de sa dotation multidimensionnelle ou de son capital multidimensionnel. L'idée de départ (CARRIER, 1993, pp. 22 - 23) est que l'acteur décide et conduit en fonction des différents éléments d'une dotation multidimensionnelle composée d'éléments matériels, immatériels et de valeurs. Il décide selon une rationalité élargie, multidimensionnelle, guidé par des motifs (égoïsme, altruisme...) qui peuvent être variables et inspirés par ses propres valeurs.

Figure 1. Multidimensionnalité et décisions



Les composantes du capital multidimensionnel

L'acteur décide donc en fonction, en particulier, d'une dotation multidimensionnelle composée : d'avoirs, de savoirs, de valeurs, de relations, d'énergie... Cette dotation, ce capital multidimensionnel de l'acteur « est la structure d'accumulation formée par le capital culturel, le capital relationnel et le capital économique... » (CARRIER, 1993, p. 44). Ce capital « humain » est en fait composé d'éléments directement humains comme les valeurs ou les

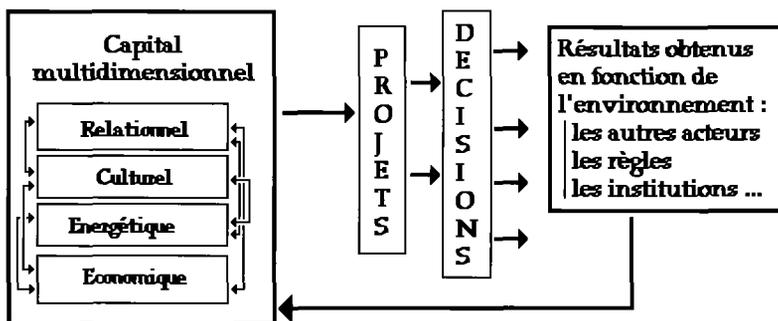
connaissances, mais également d'éléments extérieurs comme ceux du capital économique qui lui sont simplement rattachés.

Le capital culturel est constitué de l'ensemble des connaissances incorporées par l'homme, c'est l'ensemble des connaissances instrumentales (savoirs et données¹) mais aussi des connaissances téléologiques. Ces dernières sont des informations qui vont finaliser les précédentes, qui vont inspirer les règles de comportement, ce sont des valeurs, des méta-règles qui vont permettre tout spécialement à l'acteur de construire son projet.

Le capital relationnel est l'ensemble des liens reliant l'acteur aux autres unités (la reliance) et il comprend deux classes de variables : le capital relationnel personnel et le capital relationnel institutionnel. Le premier concerne des relations de confiance ou de défiance caractérisées par leur signe et leur intensité et constituées lors d'interactions relatives à l'histoire de l'acteur concerné. Le second concerne le pouvoir de commandement de l'acteur qui est institutionnellement reconnu, il est caractérisé par son intensité.

Le capital énergétique est un composé complexe d'ordre physique et psychologique représentant sa force morale et physique : c'est cette énergie qui va permettre à un acteur de réaliser ou non l'effort nécessaire pour effectuer un travail, prendre une décision ou entreprendre une activité quelconque (ROCHOUX, 1998, p. 28).

Figure 2. Capital multidimensionnel et décisions



¹ *A priori* on peut penser que les connaissances instrumentales de ce capital culturel peuvent être rapprochées du capital humain de la théorie du même nom développée par BECKER et MINCER (BEAUD et DOSTALER, 1996, p. 185), mais cela ne concerne que la présence de certains éléments constitutifs, car le rôle de ces éléments se situe dans une perspective radicalement différente (multidimensionnalité des moyens et des objectifs, rationalité élargie...).

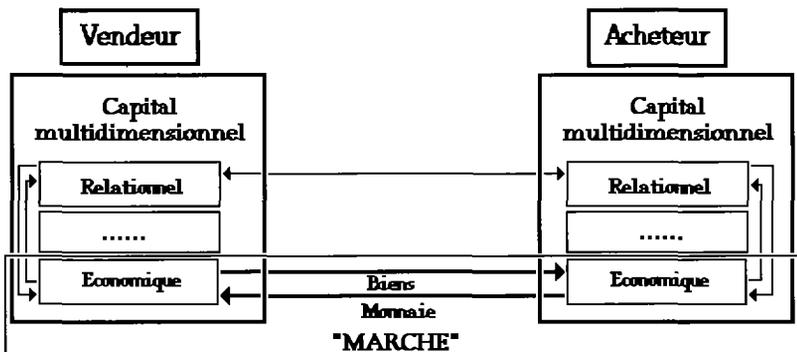
Le capital économique est plus traditionnel et se compose du capital physique (les biens détenus) et du capital financier (actif et passif). À ce niveau le capital financier peut permettre d'intégrer des phénomènes aux effets complexes comme les systèmes de retraite ou d'assurances maladie : une cotisation, une prime, un statut donnent droit, sous certaines conditions et à un moment donné, à des indemnités, une retraite, un remboursement... Cette prise en compte pourrait être intéressante pour effectuer des comparaisons et déterminer des choix individuels ou politiques, mais pour ce qui est des explications de comportement il faudrait s'assurer de la conscience qu'ont de ces systèmes leurs bénéficiaires !

Les opérations économiques en particulier, mais toute l'activité humaine en général est concernée, déclenchent des interactions entre le capital multidimensionnel de chaque acteur et entre ses composantes. En retour les décisions prises et donc les opérations réalisées sont déterminées par le capital multidimensionnel des acteurs. Il y a là une rétroaction essentielle représentée sur la figure 2.

L'échange marchand

Le concept de marché utilisé dans la théorie néoclassique réduit le plus souvent la complexité des échanges à une seule dimension, celle du prix. En fait on peut de manière avantageuse remplacer ce concept de marché par celui de réseau d'échange multidimensionnel.

Figure 3. Un échange marchand multidimensionnel



L'échange marchand n'est plus alors réduit à sa seule composante économique : un flux de biens avec sa contrepartie monétaire et les effets correspondants sur les stocks financier et physique. Il est possible d'intégrer les autres effets sur le capital relationnel et/ou le capital culturel et de mieux

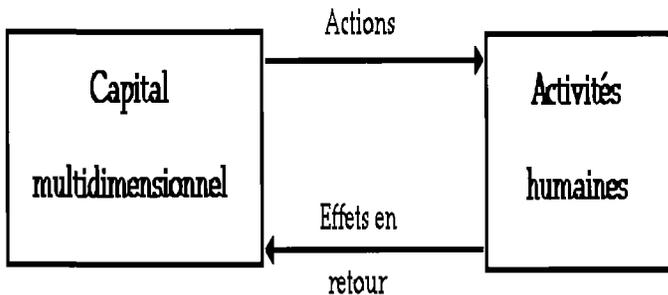
expliquer ainsi l'activité économique, c'est-à-dire ses déterminants et ses effets. Ainsi l'achat d'une automobile (Figure 3) va entraîner des variations du capital relationnel de l'acheteur et du vendeur, qui peuvent bien sûr débiter lors de la transaction, mais qui vont surtout être importantes lors de l'utilisation de la marchandise. Les réactions de l'un et de l'autre durant la période de garantie seront sans doute déterminantes pour les termes futurs d'une opération de renouvellement, mais l'ensemble de la période d'utilisation et ses différents événements (entretien, pannes...) sont en fait à prendre en compte.

D'une manière générale il faut réintroduire l'idée que l'achat d'une marchandise transforme avec le temps l'acheteur lui-même, comme n'importe quelle activité humaine transforme l'homme, modifie sa dotation multidimensionnelle.

Activités et accumulation

Cette dernière idée est essentielle ; l'analyse économique ne s'arrête pas à l'achat du bien de consommation, elle doit continuer avec la consommation. En effet cette opération modifie la dotation multidimensionnelle de l'acteur et donc ses possibilités d'actions par la suite. Plus largement chacune des activités humaines économiques ou non, marchandes ou non, a un impact sur l'acteur du fait de son influence sur différents éléments de son capital multidimensionnel. C'est l'effet en retour de la figure 2 ou de la figure 4, ce qui fait de la dotation multidimensionnelle de l'acteur à la fois une fin et un moyen.

Figure 4. En transformant son environnement l'acteur se transforme



On trouve cette idée chez PERROUX, avec un agent multidimensionnel (1974, p. 37) qui influence son milieu par ses actions et qui en est également

influencé. C'est l'effet en retour, multidimensionnel, des activités humaines, « *l'action réciproque, dans la production, l'accumulation, l'échange de l'agent sur la chose et de la chose sur l'agent : il n'est pas de formation ou de transformation des choses sans formation ou transformation des agents. Pas de production des marchandises sans "production" (ou destruction) des hommes* » (PERROUX, 1974, p. 32).

On retrouve là, de façon il faut bien le dire un peu implicite, l'existence d'un capital multidimensionnel de l'acteur économique qui transforme son environnement tout en se transformant lui-même. La consommation finale des ménages n'est pas qu'une dépense, elle est aussi la transformation des différentes composantes (énergie, connaissance...) de leur dotation multidimensionnelle. Il n'est pas possible, si l'on adopte cette approche, de ne tenir compte que du réseau des choses, que du circuit des marchandises : la prise en compte de la ressource *humaine* pour Perroux passe par celle de la globalité et de la multidimensionnalité.

Le réseau d'échange multidimensionnel (REM) permet – alors que le marché laisse échapper par nature cet aspect essentiel des activités économiques – de tenir compte de ces interactions entre activités et accumulation qui sont déterminantes tant pour l'explication du fonctionnement de l'économie que pour l'appréciation des résultats obtenus.

Cela peut d'ailleurs donner à penser que le capital multidimensionnel et son REM seraient tout particulièrement adaptés dans le cas d'opérations de services, spécialement pour la production-consommation de services, la *servuction* pour certains (EIGLIER et LANGEARD, 1988, p. 15). En effet dans ce cas le processus de prestation a des effets directs et indirects sur les acteurs (DELAUNAY et GADREY, 1987, pp. 184 - 186), effets qui pourraient sans doute être facilement formalisés en termes de modifications du capital multidimensionnel des uns et des autres.

L'échange généralisé

Il est aussi possible d'intégrer par l'intermédiaire du réseau d'échange multidimensionnel l'ensemble des opérations économiques, qu'il s'agisse d'opérations financières ou non financières, d'opérations marchandes ou non marchandes, d'opérations sur biens et services avec ou sans contrepartie...

Remarquons d'abord que l'emploi du terme « échange » dans ce cadre peut poser problème, tout particulièrement en économie. En effet ce mot fait référence à l'idée d'un mouvement de biens ou de services et de sa contrepartie entre deux acteurs avec une certaine équivalence entre les flux. Dans le réseau d'échange multidimensionnel il n'en est plus vraiment ainsi

(CARRIER, 1993, p. 39). Par exemple : un échange économique provoque chez les participants, au-delà de ses effets standards (financiers et physiques), des effets multiples d'ordre relationnel et/ou culturel qui n'ont aucune raison d'être équilibrés, au contraire ; un don, une opération sans contrepartie en analyse standard, va générer aussi des modifications dans le capital culturel et relationnel des partenaires, mais dont il serait également vain de chercher une équivalence quelconque même s'il peut impliquer un « renvoi d'ascenseur » (CLERC, 1997, p. 115)...

Le REM est donc susceptible d'intégrer à la fois les déterminants et les effets des opérations d'échange ou sans contrepartie. Dans le cas des échanges, il permet de mettre en évidence la multiplicité des flux induits, directement ou indirectement, et l'absence d'équivalence. En effet s'il y a, dans ce cas, des flux de même nature autres que purement économiques, on peut envisager éventuellement de les comparer mais ils n'ont aucune raison d'être équilibrés. De toute façon il y aura certainement des flux de nature différente et qui sont cette fois incommensurables : le caractère irréductible de la multidimensionnalité joue alors à plein. Dans le cas d'un don monétaire par exemple, au-delà du supplément d'avoir financier, vont apparaître des variations du capital relationnel du bénéficiaire vis-à-vis du donateur (confiance accrue ou défiance induite par le risque et l'impression de sujétion) et du donateur vers le bénéficiaire (défiance peut-être liée au risque subjectif de gaspillage par le bénéficiaire). Une opération de ce type peut également entraîner des modifications du capital culturel du donateur et du bénéficiaire en termes de savoirs (connaissance de l'autre) et en termes de valeur (modification positive ou négative de l'image du « riche » ou du « pauvre sous-développé »).

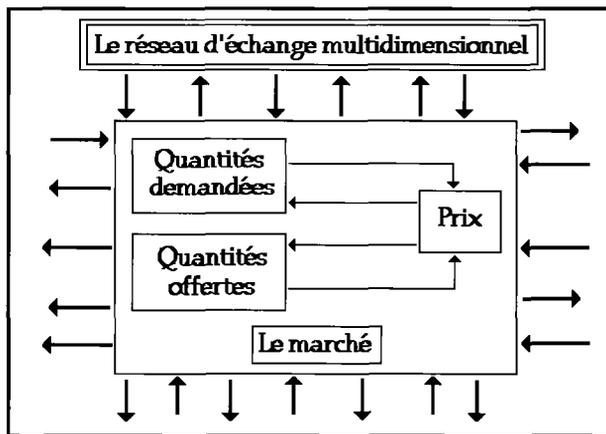
Il faut ajouter que ces différentes modifications des éléments constitutifs du capital multidimensionnel des acteurs doivent être appréciées dans leur durée : la confiance, le savoir, les valeurs vont varier à la suite de l'opération initiale, mais avec le temps et non seulement dans l'instant. On s'éloigne irrémédiablement de l'échange sans dimension temporelle de la théorie néoclassique : le bénéficiaire du don présenté plus haut va se défier de son donateur lorsqu'il va considérer, progressivement sans doute, qu'il est victime d'une entreprise de sujétion.

Le marché est dans ... le REM !

À l'évidence, dans le REM le prix des biens n'est plus commandé exclusivement par le jeu des quantités offertes et demandées, mais il ne faut

pas renoncer pour autant à la notion de marché. Le marché au sens général indiqué plus haut est présent dans le REM (Figure 3). En ouvrant le marché (Figure 5) sur son milieu social, le REM assure l'articulation souhaitée par certains auteurs entre l'ordre marchand avec ses échanges économiques sur les biens et services, l'ordre légal avec ses différents règlements, et l'ordre du don pour les opérations sans contrepartie (CAILLE, 1996, p. 12) allant ainsi au-delà d'une assimilation trop souvent faite entre opérations économiques et marché (CAPDEVIELLE, 1998, p. 266).

Figure 5. Le marché « encadré »



En fait, on peut considérer que l'échange marchand cache une relation multidimensionnelle et, pour paraphraser un titre de livre, on peut considérer qu'il faut aller « au-delà du marché » pour tenir compte du fait que « *le lien importe plus que le bien* » (COVA, 1995)¹. Le marché se trouve encadré dans le REM en même temps qu'il est ouvert sur un tissu de relations socio-économiques.

Le REM présente également l'avantage majeur de réintroduire le social, le collectif et donc d'intégrer l'humain dans ses différentes dimensions. À partir d'un capital macroéconomique, il est également possible d'envisager d'introduire des ressources naturelles et les interactions correspondantes.

Ce passage au REM, implicite dans nombre d'approches socio-économiques mais explicite chez CARRIER (1993, p. 39), débouche sur une relativisation du marché et de ses interactions internes : cela rappelle les

¹ Le titre véritable est *Au-delà du marché : quand le lien importe plus que le bien*.

travaux de Ronald H. COASE (LACOSTE, 1998) sur la nature de la firme et les coûts de transaction. Cet auteur considère qu'il y a non pas un mode de coordination de l'activité économique qui serait le marché mais deux, à savoir le marché et l'organisation (la firme); on passe des relations marchandes habituellement considérées par les économistes à des relations « organisées » dans l'entreprise. Il est intéressant de noter que ce prix Nobel britannique développe cette explication au nom de l'efficacité purement économique : pour une opération donnée, il peut être plus avantageux, économiquement parlant, de recourir à une internalisation de la production plutôt que de s'adresser au marché ! Le marché n'est plus le seul mode de coordination de l'activité économique et, de plus, il n'est pas toujours le plus avantageux sur le plan de l'efficacité économique.

2. Des conséquences de la multidimensionnalité

L'analyse en termes de REM conduit inéluctablement à se poser la question des objectifs, des moyens et des résultats de la politique économique, en particulier des politiques de développement¹. Ce sont certaines conséquences de l'introduction de la multidimensionnalité de l'acteur sur ces dernières qui sont examinées dans ce point, comme le double problème du choix des indicateurs et de l'explicitation des valeurs.

Les indicateurs du développement

Le Produit intérieur brut, omniprésent mais inadapté

Traditionnellement, la réponse à la question du développement passe par la consultation de l'indicateur économique PIB ou de certains de ses dérivés. En fait, de nombreuses analyses montrent que le PIB global ou par tête n'a pas toujours un rapport très étroit avec le développement, du fait de nombreux biais : la pollution, les atteintes durables à l'environnement, les encombrements, la consommation futile... peuvent très bien avoir une action positive sur l'activité économique et donc sur sa croissance. À l'inverse, des

¹ Cette expression est utilisée provisoirement dans son sens courant à savoir « un ensemble de changements – productifs ou sociaux – dont le résultat est d'améliorer les conditions d'existence d'une population donnée dans son ensemble » (CLERC, 1997, p. 111). Elle sera par la suite précisée et sa définition sensiblement modifiée.

productions qui ne seront pas vendues sur un marché¹ mais qui peuvent être déterminantes pour le bien-être, comme la production domestique², ne seront pas prises en compte. Cela ne veut pas dire pour autant que cet indicateur est inutile et qu'il ne représente rien, il est simplement imparfait et mal adapté à la mesure du développement. C'est par contre un indicateur précisément défini et tout à fait acceptable de l'activité économique marchande et non marchande et, dans le cas d'un écart très sensible en matière de PIB par tête, cela correspond bien habituellement à un écart de niveau de vie réel.

Précisons cependant que l'effet des variations de prix est éliminé sur le plan national par des calculs à prix constants et, en matière de comparaison internationale, par d'autres calculs avec la méthode à parité de pouvoir d'achat³, mais cela ne modifie pas le problème de fond : la comptabilisation proposée ne concerne que des quantités et, pour l'essentiel, que des marchandises.

Le PIB ou ses dérivés plus ou moins sophistiqués sont donc trop exclusivement quantitatifs et marchands pour pouvoir être raisonnablement des indicateurs exclusifs du développement. Ces indicateurs sont trop évidemment unidimensionnels, trop exclusivement économiques, pour pouvoir rendre compte de la situation d'un acteur doté *a priori* d'un capital multidimensionnel. Ils ont donc été logiquement complétés par d'autres : le nombre et la nature des emplois, la répartition des revenus et toute une batterie d'indicateurs sociaux⁴. En particulier depuis la fin du plein emploi et le retour du chômage, les indicateurs relatifs au nombre d'emplois et au nombre de chômeurs⁵ sont souvent sollicités. Cela permet une approche plus

¹ Notons cependant que certaines productions non marchandes comme celles des administrations privées et publiques sont estimées dans le PIB.

² Dans les pays industrialisés, cette auto-production par les ménages de biens et de services représente près de la moitié du temps de travail de la société (SACHS, 1995, p. 13).

³ C'est la méthode utilisée en particulier par les Nations Unies et la Banque mondiale pour effectuer leur classement annuel des pays. Cette utilisation du PIB par habitant à PPA (parité de pouvoir d'achat) modifie considérablement les valeurs relatives : au milieu des années 90 il multiplie par 5 le PIB par tête de la Chine et divise par plus de 1,6 celui du Japon. Mais cette méthode qui consiste à utiliser des prix moyens mondiaux en dollars pour valoriser la production de chaque pays n'est pas à l'abri des critiques : on retrouve là le problème, sans solution parfaite *a priori*, de l'existence des taux de change dans la comparaison internationale d'indicateurs économiques.

⁴ En France l'Insee publie tous les 3 ans un gros volume très intéressant intitulé *Données sociales* avec des statistiques sur la population, la mobilité, la santé, la pauvreté...

⁵ Les deux ne sont pas toujours utilisés simultanément, parfois même ils le sont les uns pour les autres comme s'ils recouvraient des champs complémentaires, ce qui conduit à des incohérences fréquentes (ROCHOUX, 1997a).

multidimensionnelle et plus intéressante : mais ce n'est souvent que marginal car, dans les faits, le PIB continue d'occuper dans cette batterie d'indicateurs le rôle central, pour des raisons pratiques de manipulation aisée et d'habitude mais aussi sans aucun doute pour des raisons beaucoup plus essentielles en rapport avec des valeurs souvent défendues par les économistes¹.

Une tentative significative avec l'IDH

Depuis 1990, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) publie un indicateur assez radicalement nouveau par rapport à ceux construits jusqu'ici à partir du seul PIB : c'est l'Indicateur de Développement Humain (IDH). Son ambition est d'intégrer des éléments chiffrables mais qui sont sans conteste des éléments relatifs à la qualité de la vie, au développement. Il se compose de trois éléments : le niveau de santé représenté par l'espérance de vie à la naissance ; le niveau d'instruction représenté par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus, avec une pondération de 2/3 et 1/3 ; le revenu représenté par le PIB par habitant à PPA avec l'intégration d'un phénomène de non-linéarité, le bien-être induit par ce revenu étant considéré comme augmentant moins rapidement que ce revenu.

Il s'agit donc bien d'un indicateur multidimensionnel qui intègre différents éléments sans aucun doute déterminants du bien-être, du développement et qui, sur ce plan, est déjà largement supérieur à un PIB par tête, qu'il englobe d'ailleurs. Il est toujours possible de critiquer les éléments retenus (ainsi, le fait que la multidimensionnalité est réduite à trois dimensions), mais, pour simplifier, l'exhaustivité est dans ce domaine impossible, il faut bien choisir². Chacun des trois éléments de l'indicateur est ensuite recalculé sur une échelle de 0 à 1 à l'aide d'une valeur maximale et d'une valeur minimale ; enfin une moyenne arithmétique des 3 grandeurs obtenues permet d'obtenir la valeur de l'IDH pour l'année et le pays concernés. Cet indicateur composite agrégé présente l'avantage d'une valeur

¹ Cet aspect essentiel de l'omniprésence du PIB comme indicateur économique et social central en matière de développement sera repris plus loin.

² L'IDH peut facilement être complété et adapté par exemple à une classification des économies en trois groupes selon leur niveau de développement humain ; cela a été proposé par Sudhir ANAND et Amartya SEN (STREETEN, 1995, pp. 37 - 38).

unique bien utile pour la communication¹ mais résulte d'un double choix : celui des éléments pris en compte, et celui de leur importance relative égale.

Le premier choix est inévitable à cause d'une nécessaire simplification, même s'il faut ensuite justifier ce choix. Le second pose un problème de fond car l'IDH, s'il est multidimensionnel par son contenu, redevient unidimensionnel en finale dans sa présentation. Cette dernière caractéristique permet d'effectuer des classements des différents pays mais elle conduit à agréger de manière arbitraire des éléments de bien être qui sont incommensurables et qui ne peuvent donc être appréciés que de façon désagrégée, explicitement multidimensionnelle.

Des réponses diverses mais un point commun

En fait, l'utilisation de l'IDH pour mesurer le développement est plus satisfaisante à l'évidence que celle du PIB par habitant, même avec la méthode PPA et même s'il montre des insuffisances manifestes sur le plan de la multidimensionnalité. Cependant les différents indicateurs utilisés² ont en commun d'être porteurs de valeurs... le plus souvent implicites. Le problème posé n'est pas tant celui de l'indicateur lui-même que celui de sa signification essentielle, qui n'est pas véritablement ou du moins pas suffisamment explicitée.

Le PIB par exemple, lorsqu'il est utilisé comme mesure du bien-être, suppose implicitement que plus d'activité économique, de valeur ajoutée marchande pour l'essentiel, c'est mieux. La croissance économique est alors considérée comme celle du bien-être. Avec l'IDH on suppose qu'il est indifférent en termes de bien-être de voir augmenter l'espérance de vie ou le bien-être économique induit par le PIB par tête : il y a là des valeurs implicites qui sont celles des Nations Unies ou peut être de certains

¹ L'un des inventeurs de l'IDH, Paul STREETEN, en convient : « C'est que les nombres de cette nature sont utiles pour focaliser l'attention... Ils sont extrêmement séduisants sur le plan politique » (1995, p. 39). Il reste que l'on peut aussi utiliser directement les différents éléments non agrégés de l'indicateur qui sont publiés et commentés dans le document annuel du PNUD.

² Il y a beaucoup d'autres indicateurs qui, faute de place, ne sont pas mentionnés ici : c'est le cas par exemple de l'Indice de bien-être économique à long terme de Herman DALY et John COBB (STREETEN, 1995, p. 43) ou des indicateurs de développement socio-économique proposés par l'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD) (MCGRANAHAN, 1995, pp. 51 - 73).

fonctionnaires ou conseillers des Nations Unies¹ ! De la même façon, l'objectif de plein emploi qui revient parfois dans certains discours politiques – ce serait l'objectif de l'actuel parti socialiste européen – correspond à un certain nombre de choix qui ne sont pas toujours évidents : en effet cela revient à reconnaître au travail le statut d'une valeur sociale de premier plan qu'il faut promouvoir à tout prix² ! Ce faisant, on établit une correspondance entre mieux vivre et obtenir du travail, ce qui est peut-être justifié, mais qui doit aussi l'être de façon explicite sous peine de dérapage, car on peut aussi rendre le travail obligatoire au nom de ce principe non explicite.

Au total il y a aujourd'hui une série d'indicateurs économiques construits autour du PIB qui sont très peu adaptés à l'appréciation du développement, sauf à en donner une interprétation très restrictive, à faire de l'économisme et à tomber dans « le fétichisme de la marchandise » ; c'est la confusion déjà signalée entre progrès et progrès économique³. Différentes tentatives d'élargissement ont été faites vers des batteries d'indicateurs plus sociaux ou vers des indices composites comme l'IDH, sans que les valeurs qu'ils représentent soient véritablement explicitées. Il reste que dans la pratique habituelle des économistes et des autres, le PIB par habitant est souvent utilisé lorsqu'il s'agit de développement.

Expliciter les valeurs

Les indicateurs de développement actuellement utilisés ont progressé dans le sens de la prise en compte de la multidimensionnalité : avec l'IDH on va largement au-delà du PIB, même si cela est réalisé d'une manière qui n'est pas totalement satisfaisante. Mais ce premier examen a montré aussi l'importance des valeurs qui restent souvent implicites dans tous ces indicateurs : c'est un élément de la multidimensionnalité de l'acteur⁴ qui va déterminer le choix des indicateurs et leur importance relative. Il faut donc commencer par expliciter les valeurs auxquelles les acteurs se montrent le plus attachés (SEN, 1996, p.

¹ C'est ainsi que sur un plan global le développement humain vu par le PNUD se définit comme « l'élargissement de l'éventail des choix qui s'offrent à chacun » (STREETEN, 1995, p. 35).

² Il est certain que le travail a de nombreuses vertus mais tout dépend aussi de la nature de ce travail : certains travaux proposés aux chômeurs que l'on désire « insérer » sont plus destructeurs que constructeurs en matière de « mieux vivre » (ROCHOUX, 1998).

³ Se reporter dans la première partie de ce texte au paragraphe intitulé « Le marché néoclassique et l'économisme ».

⁴ Les valeurs apparaissent dans le capital culturel de l'acteur, et elles sont essentielles car elles inspirent par définition ses actions.

11) et construire ensuite seulement les indicateurs correspondants. Il est en effet impossible d'agir avec un minimum de cohérence, de rationalité, si l'on ne sait pas ce que l'on veut, il n'y a pas de bon vent pour celui qui ne sait pas où il va. Ce sont des valeurs qui déterminent les objectifs des politiques économiques et permettent d'apprécier les résultats ; si elles ne sont pas explicites, on risque fort de retomber dans un économisme réducteur pour lequel les valeurs se limitent à la recherche de la richesse dans un cadre concurrentiel¹.

Remettre les économistes à leur place !

L'enjeu est, de façon imagée, de remettre les économistes à leur place, de faire en sorte qu'ils n'occupent que leur place mais aussi toute leur place. C'est bien ce que souhaite John Maynard KEYNES lorsqu'il déclare, à propos de la vitesse à laquelle nous pourrions atteindre notre destination de félicité économique, « *Surtout, ne nous exagérons pas l'importance du problème économique, ne sacrifions pas à ses nécessités supposées d'autres affaires d'une portée plus grande et plus permanente. Ce problème devrait rester une affaire de spécialistes, tout comme la dentisterie. Si les économistes pouvaient parvenir à se faire considérer comme des gens humbles et compétents, sur le même pied que les dentistes, ce serait merveilleux !* » (KEYNES, 1971, quatrième de couverture). On doit remarquer que cette conception instrumentale, utilitaire au sens plein du terme, de la science économique est également celle du prix Nobel 1998 le professeur d'économie et de philosophie à l'Université d'Harvard, l'Indien Amartya SEN (1996, p. 12).

Mais si les économistes ne doivent pas substituer des valeurs économiques aux valeurs tout court, surtout de manière implicite, s'ils doivent donc rester à leur place, ils doivent aussi occuper toute leur place. C'est ainsi qu'ils doivent participer à l'explicitation, avec d'autres sans doute dans une approche multidisciplinaire, des valeurs cachées dans certaines mesures économiques ou techniques, voire sociales. Cette chasse aux valeurs comme « passagers clandestins » doit s'accompagner de leur intégration plus complexe dans la définition des contenus des mesures économiques et même dans les explications des phénomènes, dans la modélisation des relations économiques, dans la théorie en fait. En effet non seulement les valeurs ont une influence déterminante sur les comportements humains et par conséquent

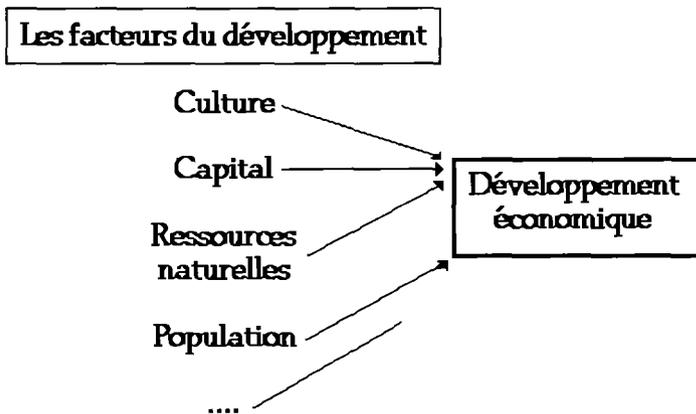
¹ Et on risque alors de confondre politique et politique économique (ROCHOUX, 1997b, p. 5)

économiques, mais en retour les activités économiques peuvent modifier ces valeurs : c'est la boucle déjà signalée dans la figure 4 mais appliquée cette fois à un élément du capital culturel. Cette intégration des valeurs dans la théorie économique passe en fait par l'élucidation des rapports entre économie et culture, entre développement économique et culture.

Culture et développement

Le plus souvent, les rapports entre la culture et le développement économique sont négligés par les économistes, du moins ceux qui ont une conception « économiste » du développement (SEN, 1996, p. 10). Au mieux, la culture est considérée comme un moyen de contribuer à la croissance et à l'accumulation des richesses ; il y a un facteur culturel plus ou moins favorable comme il y a d'autres facteurs de production : ce sont autant d'éléments d'une dotation multifactorielle représentative d'un capital multidimensionnel macroéconomique.

Figure 6. La culture comme facteur de développement



Il est vrai que les valeurs culturelles peuvent être des ralentisseurs ou des accélérateurs du développement économique. Dans les manuels consacrés à l'économie du développement¹ on mentionne avec raison l'impact des valeurs sur la croissance, à côté des autres facteurs comme le savoir, le capital,

¹ C'est le cas de celui de W.A. LEWIS (1967), un universitaire de Manchester d'origine jamaïcaine et prix Nobel 1979 avec Théodore W. SCHULTZ, très apprécié durant les années soixante et soixante-dix.

la population, les ressources naturelles, les institutions... mais c'est le plus souvent pour noter que les valeurs traditionnelles, religieuses par exemple, ont un impact négatif !

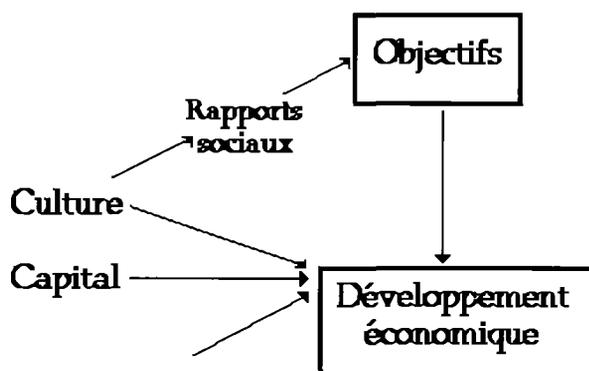
C'est en effet un élément central du processus du développement économique, mais c'est aussi « *le substrat social des objectifs que l'on se donne* » puisque c'est « *la culture qui détermine ce à quoi nous tenons vraiment* » (SEN, 1996 pp. 12 - 13). Il ne faut donc pas seulement instrumentaliser la culture, elle n'est pas uniquement un facteur de production ou une ressource productive un peu plus complexe que les autres, on ne peut la réduire à un rôle fonctionnel dans le développement ; elle a à voir avec l'ordre des fins, « *elle dicte les finalités et les normes* » (ELNADI et RIFAAT, 1996a, p. 9). D'une certaine façon on peut dire que la culture et les valeurs fondamentales qu'elle inspire déterminent les objectifs économiques et jugent des résultats correspondants, car seule la culture inspire les fins qui donnent sens à notre existence.

Seulement la relation entre développement et culture est logiquement obscurcie dans n'importe quelle société par les rapports de force entre les différents groupes sociaux : les plus puissants qui ne sont pas forcément majoritaires imposant, ou tentant d'imposer, leurs propres valeurs par différents procédés qui peuvent aller de la contrainte à la démonstration scientifique en passant par la manipulation médiatique, selon les situations des différents espaces. Actuellement, la domination des valeurs purement « économiques » doit sans doute beaucoup à l'utilisation des médias¹, même si l'histoire des idées économiques montre qu'elle a vraisemblablement commencé bien avant l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication² !

¹ Il peut sembler incohérent de considérer que les médias véhiculent à la fois un discours anti-mondialisation et pro-marché ! Cela n'est pas sûr car il s'agit éventuellement de médias différents et leur discours n'est pas toujours lui-même cohérent du fait de son faible niveau explicatif, lié à la fois à la méconnaissance des processus socio-économiques fondamentaux et aussi à la brièveté des messages.

² En 1615, Antoine de MONTCHRESTIEN, l'un des premiers mercantilistes, considère déjà dans *Le Traité d'Économie Politique* – premier du nom – que « le bonheur des hommes consiste principalement en la richesse... » (VILLEY, 1964, p. 20) ; certes à l'époque sa façon de concevoir le mieux vivre est minoritaire, mais il pense déjà que les valeurs économiques sont les valeurs tout court.

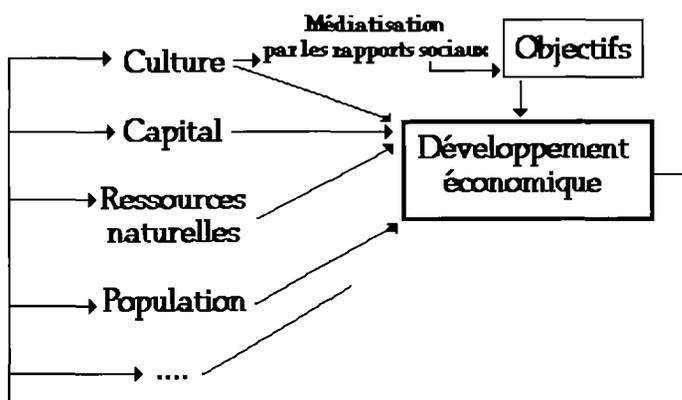
Figure 7. La culture et les fins médiatisées



Mais la culture est aussi « *une réalité plastique* » ; ce n'est pas seulement « *une tradition sacralisée et sclérosée* » (ELNADI et RIFAAT, 1996a, p. 9). Cela signifie en particulier que le développement économique, avec d'autres résultats de l'activité humaine ou d'autres événements encore, a une influence sur l'évolution de cette culture et des différentes valeurs qu'elle porte, comme il peut l'avoir sur certains autres de ses déterminants (capital technique, ressources naturelles, population...).

Cet effet en retour donne toute son importance à la dimension culturelle dans le phénomène du développement : non seulement la culture inspire plus ou moins directement les objectifs économiques des différents acteurs, non seulement cette culture est également l'un des déterminants de ce développement, mais de plus ce dernier rétroagit sur ce déterminant culturel comme sur tous les autres ! Il y a là, à propos de l'impact du développement économique sur la culture et en particulier sur les valeurs, un travail théorique considérable et de toute première importance à effectuer : il n'est pas concevable de vouloir assurer véritablement la prééminence des facteurs culturels dans le développement si l'on n'intègre pas ce phénomène essentiel.

Figure 8. La culture dans la boucle



Il est possible que sur ce point une certaine confusion soit entretenue par une utilisation trop imprécise du terme « développement ». Il faut donc revenir sur les concepts les plus couramment utilisés.

Croissance, développement ou progrès ?

Une définition « économique »

Traditionnellement la différence est faite entre croissance et développement économiques de la manière suivante (BRASSEUL, 1993, p. 13) : la croissance est l'expansion durable des quantités produites mesurée par la hausse du PIB, c'est un phénomène quantitatif, unidimensionnel ; le développement implique, en plus de la croissance, une meilleure satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, éducation, santé) et une réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté, c'est un phénomène quantitatif et qualitatif, multidimensionnel.

Cette définition du développement est en fait spécifique à l'économie : elle exprime un choix de valeurs avec la satisfaction de besoins « jugés fondamentaux » et la réduction de « certaines inégalités ». Elle suppose donc la réalisation d'un consensus sur des valeurs ! Cela semble correspondre à ce que SEN (1996, p. 10) appelle la conception « économiste » du développement, alors que lui préfère une conception « émancipatrice » qui repose sur la liberté comme moyen de réaliser l'épanouissement du potentiel humain. Cela pourrait également recouper la distinction de STREETEN (1995, p. 46) entre les tenants du développement des ressources humaines et les

humanistes. Il n'y a donc pas absolument consensus sur ce concept de développement et donc sur les valeurs qui le sous-tendent !

Le plus sage est donc de revenir à la signification du développement comme « croissance des corps organisés » – c'est la définition du *Petit Larousse*. Le développement contient donc la croissance et implique des modifications de structures, des évolutions quantitatives et qualitatives. Il peut être tentant alors de qualifier le développement souhaité pour le distinguer d'un quelconque développement économique : c'est le développement « humain » pour le PNUD ; c'est le développement économique « équilibré » pour l'ancien Secrétaire général de l'ONU (Pérez DE CUELLAR, 1996, p. 4) ; c'est le « vrai » développement pour l'homme de la rue.

La solution du troisième terme

L'ajout d'un qualificatif n'est sans doute pas la solution la plus satisfaisante. Il peut sembler plus opportun d'utiliser en fait un troisième terme qui contiendrait les deux autres (ROCHOUX, 1993, p. 22), ainsi : la croissance concerne l'augmentation des quantités produites, c'est « le combien ? » ; le développement représente la croissance et l'évolution des structures, c'est « le comment ? » ; et le progrès pourrait concerner le développement dans un sens souhaitable, le développement jugé, ce serait « le pourquoi ? ».

Par analogie, on peut penser au développement du jeune enfant : il y a croissance quand sa taille augmente ; il y a développement quand on considère son évolution morphologique, l'évolution comparée de son poids et de sa taille par exemple ; il y a progrès lorsque ce développement correspond à des normes sanitaires, sociales ou familiales, celles de ses parents par exemple qui l'aimeraient grand, mince, beau et intelligent.

On sépare ainsi clairement sur le plan conceptuel les phénomènes économiques de croissance et de développement des fins que l'économie doit poursuivre et qui concernent la seule notion de progrès. Ce dernier terme doit être bien sûr doublement spécifié, on doit expliciter son contenu en valeurs et identifier ceux qui en sont les porteurs, les promoteurs, qu'il s'agisse d'un individu, d'une entreprise, d'une administration, d'un parti politique, d'un gouvernement, d'un organisme international... Il n'y a donc pas de progrès dans l'absolu, mais seulement un progrès qualifié (de quoi ?) et porté (par qui ?).

On peut alors considérer que « le progrès selon SEN » par exemple (1996, pp. 10 - 11), c'est le développement qui a pour ambition

l'épanouissement du potentiel humain et que « *le potentiel d'un individu désigne les différentes combinaisons fonctionnelles d'actes et d'états entre lesquels il a la possibilité de choisir. C'est une notion liée à la liberté, à la diversité d'options dont on dispose pour gouverner sa vie. Dans ce sens, le vrai drame de la pauvreté, ce n'est pas seulement le poids des privations matérielles, mais aussi l'absence... de possibilité réelle de choisir un autre mode d'existence* ». Cela correspond à un concept de progrès qui repose sur une valeur principale, la liberté¹, et qui est souhaité par le Professeur A. SEN et sans doute par d'autres membres de la Commission mondiale de la culture et du développement de l'Unesco qui a siégé de 1993 à 1995. Il y a bien de cette façon explicitation des valeurs et identification des porteurs-promoteurs.

Alors quelle politique ?

Des valeurs explicites et des indicateurs adaptés

Tout doit commencer par la détermination des valeurs explicites, des fins et de leur valeur relative. Cela se poursuit par la construction et la mise en place d'indicateurs *ad hoc*. Les résultats des actions entreprises seront enfin jugés par rapport au niveau atteint par les indicateurs. La particularité de l'utilisation de ces indicateurs n'est probablement pas vraiment dans cette articulation qui correspond au schéma de toute action, politique ou non, raisonnablement rationnelle. La seule particularité est sans doute le préalable constitué par l'explicitation des valeurs.

Précisons que cette explicitation des valeurs va jusqu'à la détermination de leur poids relatif : en effet, cela est indispensable pour répartir des moyens qui sont par nature limités. On dit souvent que la vie n'a pas de prix, c'est vrai, mais il est vrai aussi que de fait, des moyens limités sont affectés aux opérations de sauvetage ou à la santé, des choix sont donc faits. Il faut par conséquent explicitement hiérarchiser, pondérer et affecter les moyens correspondants : cela est à l'évidence incontournable mais cela ne signifie pas qu'il faille réduire les indicateurs à une quelconque dimension monétaire.

Ensuite il faut préciser que les indicateurs doivent *a priori* être multiples, capables d'identifier les différentes composantes du capital

¹ Avec ce concept on est loin d'un progrès humain matérialisé par un lot de biens ou par la satisfaction de besoins essentiels, SEN raisonne en terme de capacités. C'est sans aucun doute plus intéressant, mais il reste qu'il ne s'agit pas de données observables et que la traduction du concept en une mesure opérationnelle est délicate (STREETEN, 1995, p. 35 -37).

multidimensionnel susceptibles d'être concernées, directement ou indirectement, par l'action entreprise. La construction et le choix de ces indicateurs sont complexes (MCGRANAHAN, 1995, pp. 68 - 69) car les risques d'incohérence ou d'inefficacité sont importants : possibilité de double emploi, pertinence de la mesure, disponibilités des données...

La multidimensionnalité du système d'indicateurs est indispensable du fait de la complexité des phénomènes économiques et sociaux. C'est cette même complexité qui rend indispensable la modélisation¹ des relations, seule susceptible de rendre compte en particulier des effets en retour qui ont été signalés dans le point précédent. L'appréciation, rétrospective ou prospective, de toute politique économique passe par la modélisation-simulation, mais dans le cas de cette politique de progrès il serait nécessaire d'utiliser une technique adaptée permettant l'articulation du modèle avec les indicateurs du progrès recherché : les modèles macroéconomiques habituels trop monodimensionnels, sont insuffisants.

La diversité des systèmes d'indicateurs utilisables

En fonction des fins poursuivies², des situations initiales diverses et donc des politiques mises en œuvre, il est envisageable d'utiliser des systèmes d'indicateurs assez différents. Ils peuvent être du genre de l'IDH à condition de le conserver sous sa forme désagrégée, et surtout qu'il corresponde aux valeurs souhaitées.

Cela correspondrait dans ce cas à une schématisation assez simple s'appuyant sur un concept de capital humain multidimensionnel réduit à trois composantes. Pour les économies soucieuses d'un développement durable on peut penser à utiliser des indicateurs comme ceux retenus par la Banque mondiale pour mesurer la richesse nationale, à condition toujours de conserver la forme désagrégée ; on aurait ainsi trois composantes (DIXON et HAMILTON, 1996, p. 16) : les ressources humaines, les actifs produits (stock d'investissements et sols urbains), les ressources naturelles (minéraux, combustibles fossiles, bois, terres cultivées, pâturages, zones protégées).

¹ Cette modélisation peut être plus ou moins poussée, elle ne nécessite pas obligatoirement un outil mathématique très sophistiqué et peut être réduite à une schématisation très simple, sans équations, mais elle doit être faite ou du moins tentée.

² La diversité des fins selon les individus, les groupes, les institutions ou les espaces est sans doute à rapprocher de la diversité culturelle (Pérez DE CUELLAR, 1996, pp. 5 - 6).

Pour les petites économies insulaires, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a pensé par exemple à calculer des indicateurs de vulnérabilité du fait des contraintes géographiques et économiques particulières qui pèsent sur ces espaces (CNUCED, 1997). Dans ce cas les politiques mises en œuvre, les aides accordées, la coopération régionale et internationale doivent s'efforcer de réduire les indicateurs correspondants¹.

La présentation des situations successives

Pour illustrer plus aisément les effets attendus ou obtenus des politiques mises en œuvre, il peut être pertinent d'adopter une présentation synthétique matricielle qui est bien adaptée *a priori* à la multidimensionnalité. Il est possible de faire apparaître en ligne les différentes actions envisagées ou réalisées et en colonne les différents éléments du capital humain multidimensionnel, de la richesse nationale... sur lesquels une action est souhaitée ou obtenue.

Imaginons une action d'éducation et des indicateurs du genre IDH : des matrices successives permettraient de suivre ou de simuler l'impact progressif, période par période, de cette action sur le niveau d'instruction, puis sur le niveau de santé et de revenu. L'action elle-même pourrait être décomposée selon les modalités de financement, les investissements nécessaires, les opérations de fonctionnement... afin de mieux cerner ses effets. On peut ainsi imaginer de reprendre l'une des préconisations habituelles du FMI en matière de structure des dépenses publiques de développement humain, à savoir consacrer plus de moyens à l'enseignement secondaire et primaire et moins à l'enseignement post-secondaire (GUPTA, CLEMENTS et TIONGSON, 1998, p. 13).

Supposons un pays en voie de développement qui applique ces recommandations : il construit et met en fonctionnement pour des montants financiers équivalents une université des sciences sociales en moins et des écoles primaires en plus. On peut penser à représenter le changement par une matrice qui intègre les changements induits pour les différents éléments, réduits à trois, du capital national multidimensionnel. On peut considérer que cette modification de politique ne modifie en rien l'impact économique direct

¹ Cette tentative se situe dans le droit-fil des suites de la Conférence mondiale sur le développement des petits États insulaires en développement (Nations Unies, 1994).

(construction des bâtiments et fonctionnement) sur les revenus des ménages (capital économique) d'une manière globale.

Figure 9. Une matrice mesures politiques/accumulation, Université contre Écoles

	Capital économique	Capital culturel	Capital relationnel
Construction, fonctionnement « physique »	Répartition spatiale modifiée des revenus et des emplois		
Production de connaissances	Augmentation des revenus avec l'emploi	Connaissances de bases plus utilisables sur le marché du travail	Amélioration du climat social accentuée par la moindre concentration urbaine et la diminution du chômage
		Expatriation des futurs étudiants	

L'utilisation d'une matrice de variation ne permet que la description d'une dynamique assez pauvre, c'est de la statique comparative avec seulement la différence entre 2 photographies. On pourrait multiplier les photographies et passer ainsi au film cinématographique, c'est-à-dire à une dynamique plus affirmée. Mais quel que soit le détail temporel retenu, la difficulté scientifique et pratique reste la formalisation du lien entre les actions en ligne et les effets en colonne, c'est le problème de la modélisation... et c'est une autre histoire !

Conclusion : de l'économie à l'éthique ?

La reconstruction conceptuelle du marché et son inscription socio-économique dans un réseau multidimensionnel d'échanges modifie considérablement la façon de concevoir les explications économiques. Cela a donc des conséquences importantes en matière de politique économique, de politique de progrès.

En particulier, la prise en compte de la multidimensionnalité débouche sur la nécessité d'explicitier les valeurs des acteurs et de les traduire en un système multidimensionnel et cohérent d'indicateurs de progrès.

Sur un plan scientifique, cela constitue sans doute pour les économistes un défi très important. En effet s'ils doivent rester à leur place quant aux valeurs qui ne sont en aucune façon réductibles aux valeurs strictement économiques, ils doivent aussi les intégrer dans leurs explications du développement à la fois comme éléments déterminants et, ce qui est sans doute plus complexe, comme éléments déterminés. La modélisation de ce double rôle des connaissances téléologiques pourrait constituer un premier pas vers un rapprochement constructif entre éthique et économie différent du plan strictement idéologique où chacun se contente d'un discours au mieux critique de l'idéologie... des autres !

Pour terminer, on peut souligner deux faits qui apparaissent comme rassurants sur ce point : l'attribution en 1998 par l'Académie royale des sciences de Suède du prix Nobel d'économie au philosophe économiste Amartya SEN spécialiste de pauvreté et de justice sociale, les (nouvelles ?) préoccupations qu'affiche le Fonds Monétaire International (1998) à propos des rapports entre la recherche de l'équité et les effets de ses interventions en matière macroéconomique et structurelle.

Bibliographie

ATTALI Jacques (1990) ; *Lignes d'horizon*, Paris, Fayard.

BEAUD Michel et DOSTALER Gilles ; *La Pensée économique depuis Keynes*, Édition abrégée, Collection Points E40, Paris, Éditions du Seuil.

BRASSEUL Jacques (1993) ; *Introduction à l'économie du développement*, Paris, Armand Colin, Collection Cursus.

CAILLE Alain (1994) ; « La démocratie est-elle soluble dans le marché ? », *Alternatives Économiques*, mai, p. 56-59.

CAILLE Alain (1996) ; « D'où vient le marché ? », *Le Courrier de l'UNESCO*, novembre, pp. 10 - 13

CAPDEVIELLE Philippe (1998) ; « Réflexions sur la catégorie de marché appliquée à la formation professionnelle continue », dans « La formation professionnelle continue – Tendances et perspectives », Documents séminaires n° 138, septembre, Cereq.

CARRIER Bruno (1993) ; *Nouveaux principes d'économie multidimensionnelle. Théorie et politique*, Éditions Student Europe.

CLERC Denis (1997) ; *Dictionnaire des Questions Économiques et Sociales*, Paris, les Éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Alternatives Économiques, Points d'appui.

COVA Bernard (1995) ; *Au-delà du marché : quand le lien importe plus que le bien*, Paris, L'Harmattan, Dynamiques d'entreprises.

CNUCED (1997) ; *The Vulnerability of small island developing States in the context of globalization : common issues et remedies*, New York, 15 - 16 Décembre.

DEFALVARD Hervé (1994) ; « Marchés et développement économique », *Problèmes Économiques*, n° 2393, 12 octobre, pp. 8 - 14.

DEFALVARD Hervé (1995) ; *Essai sur le marché*, Paris, Éditions Syros, Collection Alternatives Économiques,.

DELAUNAY Jean-Claude et GADREY Jean (1987) ; *Les Enjeux de la société de service*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

DIXON John A. et HAMILTON Kirk (1996) ; « Élargir la définition de la richesse nationale », *Finances & Développement*, Décembre, Volume 33, n° 4, pp. 15 - 18.

EIGLIER Pierre et LANGEARD Éric (1988) ; *Servuction. Le marketing des services*, Paris, McGrawHill «Stratégie et management», Deuxième tirage.

ELNADI Bahgat et RIFAAT Adel (1996a) ; « Le développement a-t-il une âme ? », le Courrier de l'UNESCO, numéro de septembre, pp. 9 - 10.

ELNADI Bahgat et RIFAAT Adel (1996b) ; « Le marché à travers les âges », Le Courrier de l'UNESCO, novembre, pp. 8 - 9.

FMI (1998) ; « L'équité doit-elle être un objectif de la politique économique ? », *Finances & Développement*, septembre, volume 35, n° 3, pp. 2 - 5.

FOUQUET Annie et LEMAITRE Frédéric (Ouvrage coordonné par) (1997) ; *Démystifier la mondialisation de l'économie*, Paris, Les Éditions d'Organisation.

GRANOVETTER M. (1995) ; « La notion d'embeddedness » dans L'inscriptions sociale du marché sous la direction de A. Jacob et H. Verin, *Cahiers de Socio-Économie*, Logiques sociales, Paris, Éditions L'Harmattan, pp. 11 - 21.

GUESNERIE Roger (1996) ; *L'Économie de marché*, Paris, Flammarion, Collection Dominos.

GUPTA Sanjeev, CLEMENTS Benedict et TIONGSON Erwin (1998) ; « Les dépenses publiques de développement humain ? », *Finances & Développement*, septembre, volume 35, n° 3, pp. 10 - 13.

IZRAELEWICZ Erik (1997) ; *Ce monde qui nous attend. Les peurs françaises et l'économie*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle.

JACOB A. et VERIN H. (sous la direction de) (1995) ; *L'Inscription sociale du marché*, Paris, Éditions L'Harmattan, Cahiers de Socio-Économie, Logiques sociales.

KEYNES John Maynard (1971); *Essais sur la monnaie et l'économie. Les crises de Cassandre*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, P 24.

KRUGMAN Paul R. (1998); *La Mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre échange*, Paris, La Découverte, Collection « Textes à l'appui/série économique ».

LAACHER Smaïn (1998); « Un peu de SEL dans votre EURO ? », *Science & Vie Spécial économie*, novembre-décembre, pp. 44 - 47.

LACOSTE Olivier (1998); « Ronald H. Coase. Il en coûte d'avoir recours au marché », *Alternatives Économiques*, n° 164, novembre, pp. 82 - 85.

LEWIS W.Arthur (1967); *La Théorie de la croissance économique*, Paris, Payot, Bibliothèque Politique et Économique.

MCGRANAHAN Donald (1995); « Mesure du développement : recherches effectuées par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social », *Revue internationale des sciences sociales*, mars n° 143, UNESCO/érés, pp. 51 - 73.

NATIONS UNIES (1994); *Rapport de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, Bridgetown (Barbade)*, 25 avril - 6 mai.

PEREZ DE Cuellar Javier (1996); « Notre diversité créatrice », le Courrier de l'UNESCO, numéro de septembre, pp. 4 - 7.

PERROUX François (1974); « L'économie de la ressource humaine », *Mondes en développement*, n° 7 - Paris, pp. 15 à 81. CEID, Éditions Techniques et Économiques.

RAMONET Ignacio (1996); « Une logique d'oppression », dans *Scénarios de la mondialisation, Le Monde diplomatique*, Manière de voir 32, pp. 6 - 7.

ROCHOUX Jean-Yves (1993); « Le développement économique réunionnais et ses conséquences sociales », dans « Exclusion et nouvelles solidarités » *Colloque organisé par l'Union régionale Cfdt de la Réunion le 18 décembre 1993*, Lanspek n° Spécial Hors-Série.

ROCHOUX Jean-Yves (1997a); « De la population au chômage. De la nécessité de calculer de nouveaux taux ! », *Actes du séminaire du 3 décembre 1996*, Institut Austral de Démographie, Observatoire du Développement de la Réunion, Saint-Denis, pp. 72 - 79.

ROCHOUX Jean-Yves (1997b); « Économie, valeurs et politique », *L'Éco'Austral*, N° 53 du 15 au 28 février, p. 5.

ROCHOUX Jean-Yves (1998); « Du travail, oui, mais à quelles conditions ? », Akoz espace public, *Les cahiers réunionnais des acteurs du développement* n° 3, novembre, pp. 26 - 28.

Marché, multidimensionnalité et politique de progrès

SACHS Ignacy (1995) ; « Le quantitatif et le qualitatif – Quelques questions sur les enjeux et les limites de la mesure du développement », *Revue internationale des sciences sociales*, mars n° 143, UNESCO/érès, pp. 9 - 20.

SALAI Robert (1991) ; « Approches économiques et historiques récentes du marché », *Problèmes économiques* n° 2253, 11 décembre, pp. 5 - 10.

SEN Amartya (1996) ; « Une question de choix. La culture ne serait-elle qu'un accessoire du développement », *le Courrier de l'UNESCO*, numéro de septembre, pp. 10 - 13.

STREETEN Paul (1995) ; « Le développement humain : le débat autour de l'indicateur », *Revue internationale des sciences sociales*, mars n° 143, UNESCO/érès, pp. 35 - 49.

VELTZ Pierre (1997) ; *Mondialisation, Villes et Territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF, Collection « Économie en liberté ».

VILLEY Daniel (1964) ; *Petite histoire des grandes doctrines économiques*, Paris, Éditions M.-TH. Génin, 5e édition.

WEINBERG Achille (1998) ; « Socio-économie. Derrière le marché, le lien social... », *Sciences Humaines*, Hors Série n° 22 - Septembre/Octobre, pp. 18 - 20.

Politiques « régionales » et progrès social en l'an 2000 : un mariage difficile

Francesco TANINI

IPALMO*

L'internationalisation poussée des économies nationales (dite mondialisation ou globalisation) au cours de la deuxième moitié du XXe siècle a produit un développement spectaculaire de l'activité économique dans son ensemble. Dans ce contexte, tous les pays industrialisés ainsi que plusieurs pays en développement ont enregistré une croissance élevée de leurs productions, de leurs échanges et de leurs revenus.

Les politiques « régionales » – et, en premier lieu, la plus développée, celle de l'Union Européenne – ont contribué d'une manière importante à une telle croissance, notamment à l'accroissement des échanges. Cependant, dans le cas européen (et, naturellement, encore plus dans les autres cas) les progrès économiques et commerciaux n'ont pas été suivis d'importants progrès sur le plan social. Il a été constaté, par exemple, d'un côté, un élargissement impressionnant de la brèche entre revenus du capital et revenus du travail et, de l'autre, un accroissement très important du nombre des chômeurs.

* Istituto per le relazioni tra l'Italia e i Paesi dell'Africa, America Latina e Medio Oriente.

Ceci ne devrait pas trop étonner : le Traité instituant la Communauté Économique Européenne (1957) ne prévoit, sur un total de 248 articles, que 12 articles en matière de « politique sociale », dont 6 simplement destinés au fonctionnement du « Fonds Social Européen ». Avec l'Acte Unique de 1981 deux articles ont été ajoutés (le 118 A et le 118 B), pour amorcer une certaine harmonisation entre les politiques des États membres en matière de conditions de travail ; mais le texte adopté montre en toute clarté la prudence minimaliste d'une telle harmonisation, notamment l'article susmentionné 118 B, où le développement du dialogue entre les partenaires sociaux des différents pays de la Communauté est confié explicitement à... leur bonne volonté !

En ce qui concerne les autres groupements régionaux (SELA, Groupe Andin, ASEAN, APEC, OUA, MERCOSUR, etc.), l'ébauche d'une politique sociale commune n'y est même pas prévue ou, si l'on aborde la question – comme dans le MERCOSUR –, aucune mesure opérationnelle n'est prévue. Tout (ou presque tout) est laissé, comme dans le cas de l'Union Européenne, aux mains des Parlements et gouvernements nationaux dans le cadre de lois strictement nationales.

En fait, même les groupements « régionaux » obéissent, quant au fond, aux mêmes principes d'un néo-libéralisme qui, au nom d'une libre et totale compétitivité mondiale, représente la philosophie « dérégulatrice » des grandes concentrations économiques et financières et des gouvernements qui les représentent : en réalité, la « dérégulation » sur le plan international consiste, pour l'essentiel, dans le dépassement du cadre économique national, notamment par des réseaux télématiques, qui échappent aux instruments de gestion et de contrôle de l'État. Sauf à lui laisser, notamment pour des raisons d'ordre intérieur, les mains assez libres dans le domaine social, où se manifestent les conséquences les plus graves de la dérégulation et dont les forces économiques (internationales et nationales) tendent à se désintéresser.

En effet, les États, tels qu'ils sont structurés actuellement, ne disposent pas (et souvent ne peuvent ou ne veulent pas disposer) d'instruments efficaces de gestion et de contrôle en matière de relations internationales, au moins aussi longtemps que des contrôles au niveau supra-national ou même simplement international, ne seront pas prévus.

En ce qui concerne l'intégration simplement internationale, il suffira de rappeler le rôle, bien modeste, qu'ont actuellement les Nations Unies pour souhaiter que des pouvoirs accrus de réglementation et de contrôle leur soient confiés.

Or, même au niveau de l'Union Européenne, de tels contrôles n'existent pas encore et tout laisse prévoir qu'au niveau mondial le jour de l'établissement de tels contrôles est encore lointain. En effet, cela supposerait une intégration mondiale dont on ne peut parler, à l'heure actuelle, que dans une perspective utopique.

Dans ces conditions, les mouvements de capitaux n'ont d'autre résultat que celui de provoquer la concentration des investissements, des productions et des services là où le profit est plus élevé. Mais, comme nous l'avons vu, les conséquences qui en découlent ne concernent pas seulement la vie économique d'un pays ou d'une région, elles concernent également la vie de chaque citoyen, car dans les pays et les régions les plus pauvres – dont les marchés intérieurs sont bien modestes et les infrastructures moins développées, pays et régions donc moins intéressants au point de vue de la productivité et du profit – la réduction ou l'absence d'investissements rendent la situation sociale très lourde.

Lorsqu'on parle, à propos des vertus du néo-libéralisme, de productivité et de compétitivité, il faut bien se rappeler que, dans le simple jeu électronique relatif aux déplacements de capitaux, sont impliqués le niveau et la qualité de la vie des citoyens des différents pays, voire la marginalisation et l'appauvrissement d'une région ou d'un pays tout entier.

Ce qui va se passer sous nos yeux, souvent distraits par l'éclat des images des sociétés riches et de la publicité de leurs biens de consommation (parfois directe, parfois indirecte), est bien la marginalisation et l'appauvrissement de milliards de personnes ! Car, il ne faut pas oublier qu'aux nombreuses centaines de millions d'habitants des pays pauvres il faut ajouter les quelques centaines de millions de personnes pauvres ou marginalisées au sein même des pays riches. Le phénomène de la concentration des investissements et de ses conséquences (appauvrissement, marginalisation, chômage) vise également les pays riches : en Europe, par exemple, nous avons 20 millions de chômeurs et leur nombre va encore augmenter.

Ce n'est pas tout. Il faut souligner que les forces dites « de marché » sont intéressées par une homologation sociale et culturelle suivant les objectifs établis par elles-mêmes, à savoir le profit « sociétair » (c'est-à-dire les profits des sociétés privées) et non le développement intégré de la société dans son ensemble. Tout cela sans nul souci ni des cultures locales ni des ressources naturelles, notamment celles non renouvelables.

Seule l'homologation culturelle est poursuivie : celle-ci ne tend qu'à créer une mentalité « économiciste » et « consommatrice » produisant des besoins fonctionnels aux objectifs de production et de profit dans le cadre des stratégies économiques des classes dominantes.

C'est pourquoi les gouvernements – qui représentent normalement les intérêts les plus forts – adoptent avant tout les stratégies opportunes pour faire avancer la richesse nationale (par la croissance du produit intérieur), en introduisant, seulement d'une manière complémentaire et pour ainsi dire résiduelle, quelques mesures tendant à corriger la redistribution de cette richesse selon des critères sociaux fondés sur la solidarité et la défense des catégories les moins favorisées. Le *welfare state* introduit dans plusieurs États européens, dans quelques-uns même depuis le XIXe siècle, a fait preuve d'une attention particulière pour le social, mais n'a nulle part réussi à éviter la concentration des investissements dans les zones les plus favorisées, ni la marginalisation et l'appauvrissement des zones les moins favorisées.

On prétend que les « lois du marché », tout en provoquant dans un premier moment des effets négatifs pour certains secteurs économiques et quelques catégories sociales, tendraient à moyen et long termes à rééquilibrer la situation moyennant l'utilisation plus rationnelle des ressources. Il se peut que cela soit possible ; et cela est certainement vrai sur le plan théorique, c'est-à-dire dans le cadre d'une société où tout le monde respecte les lois.

Malheureusement, ce n'est pas le cas sur le plan pratique. La recherche du profit le plus élevé, en l'absence de lois appropriées et surtout d'une stratégie politique solidaire, conduit les acteurs sociaux les plus forts à ne pas respecter les « lois du marché » : les concentrations financières, les monopoles, les oligopoles, les cartels, les accords commerciaux de répartition des marchés, la publicité, etc. sont des pratiques qui, en fait, faussent la compétitivité et détruisent la concurrence, empêchent le développement des petites et moyennes entreprises, créent des dépendances économiques et psychologiques, bref déterminent une situation opposée à celle qui résulterait du libre jeu des lois du marché !

Ce qui existe actuellement n'est pas un véritable marché. Pour faire réellement jouer les lois du marché, il serait nécessaire que l'État dispose de pouvoirs accrus et que toutes les catégories économiques et sociales obéissent aux mêmes règles. En définitive, il faudrait avoir plus d'État et plus de Marché !

Malheureusement, la tendance actuelle est partout celle de soutenir et d'élargir le marché qui existe (et qui n'est pas un véritable marché !) et de réduire les pouvoirs l'État (qui sont déjà largement insuffisants !).

Heureusement, existent aussi des contre-tendances (implicites et potentielles, comme les politiques « régionales », et explicites, comme les forces « locales » et indépendantistes) qui demandent un renforcement des législations nationales et supra-nationales afin de les rendre plus aptes à sauvegarder les ressources naturelles, à contrôler la mobilité des marchandises et, surtout, des capitaux, à promouvoir l'élimination des situations oligopolistes sur les marchés, à poursuivre un accroissement et une amélioration des services publics – notamment l'école et la santé –, voire à établir des plans économiques et sociaux dont l'euphorie actuelle pour la dérégulation a presque fait oublier la nécessité dans une société qui se veut démocratique et équitable.

Dans la mesure où ces contre-tendances deviendront des politiques intégrées et efficaces, il sera possible de voir surgir une mondialisation non « économiciste », non marginalisante dans laquelle, à l'aube de l'an 2000, le difficile mariage, ou tout au moins les fiançailles de « l'économique » et du « social » soient enfin possibles.

À très court terme, cela signifie, sur le plan de l'Union Européenne, assortir son unification monétaire d'une politique sociale commune tendant à éviter que les coûts de l'opération ne retombent inévitablement sur les catégories les moins protégées et sur les pays économiquement plus faibles.

Dans un tel cadre de politique sociale commune, une attention particulière devrait être réservée à l'éducation, moyennant un système scolaire public dans lequel les enseignants soient libres de tout conditionnement économique et idéologique ; dans cette perspective, il faut signaler que certains pays se trouvent déjà sur la bonne voie, en tout premier lieu et au point de vue économique, l'Allemagne.

En outre, il faudrait tout mettre en œuvre en vue de l'établissement, au niveau européen, d'un plan économique et social intégré, fondé sur l'efficacité et l'équité, indépendant de tout conditionnement par les grandes forces économiques et financières nationales et internationales ; cela peut paraître utopique, après le cadre que nous avons esquissé, mais il est clair qu'il s'agit là d'un objectif à atteindre progressivement. Mais si rien de tel n'est mis en place aujourd'hui, l'aggravation des problèmes l'imposerait plus tard, dans l'intérêt même des grands opérateurs économiques.

Pour poursuivre sur ce chemin, il faudrait enfin prévoir un renforcement des éléments de supra-nationalité. Sur cette base, l'Union Européenne pourrait entretenir, en tant qu'organisme supra-national, des relations avec le reste du monde ; et compte tenu de ses bonnes relations avec beaucoup de

pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, en accordant une attention particulière aux pays les moins favorisés.

Ainsi, même si le chemin nous paraît très difficile, surtout en l'absence de politiques similaires au niveau mondial, nous sommes en quelque sorte obligés d'espérer que les fiançailles entre l'économique et le social deviennent finalement, au-delà de l'an 2000, un véritable mariage.

